



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

---

ENVI • NUMÉRO 048 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mercredi 24 octobre 2012**

**Président**

**M. Mark Warawa**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 24 octobre 2012

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)):** Je déclare la séance ouverte. J'aimerais souhaiter à tous et à toutes la bienvenue à la 48<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons notre étude sur les pratiques de conservation urbaine.

Avant d'entendre les propos de nos témoins, j'aimerais dire aux membres du comité que, au cours des deux dernières réunions, j'ai permis aux membres de présenter des motions. Cela a eu pour effet de retarder les réunions. J'aimerais donc demander aux membres de présenter leurs motions à la fin de la séance. J'aimerais que vous m'en avisiez au préalable et nous trouverons ensuite un moment à la fin de chaque séance pour parler des motions.

Nous n'avons pas de motion juridique aujourd'hui. Nous avons reçu deux avis de motion qui ne se sont pas conformés à l'exigence du préavis de 48 heures. Si les auteurs de ces deux motions veulent les présenter, nous pourrions en débattre au plus tôt lundi prochain. Veuillez s'il vous plaît me l'indiquer afin que nous puissions réserver 15 ou 30 minutes, selon les besoins, à la fin de la séance pour entendre ces motions.

À l'avenir, je ne vous accorderai pas la parole pour présenter de telles motions. Nous nous en occuperons à la fin de la réunion. Je vous remercie de votre indulgence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins. Nous allons d'abord entendre l'allocution de Mme Andreeff, qui représente l'Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment.

**Mme Monica Andreeff (directrice générale, Association for Mountain Parks, Protection and Enjoyment):** Bonjour. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je suis honorée d'être ici.

Je m'appelle Monica Andreeff. Je suis la directrice générale de l'Association for Mountain Parks, Protection and Enjoyment, l'AMPPE.

Nous sommes une association à but non lucratif qui milite en faveur d'un équilibre entre le tourisme durable, l'intégrité écologique, l'expérience des visiteurs et l'initiation aux parcs des montagnes canadiens. Parmi nos membres se trouvent de simples skieurs, randonneurs et cyclistes, ainsi que des sociétés de tourisme, des régions de ski et des exploitants d'hôtel.

Au cours des 18 dernières années, l'AMPPE a été la voix de l'équilibre. Nous parlions au nom des Canadiens qui voulaient se prévaloir de la chance de profiter des parcs nationaux. Nous opérons à partir de Banff, où le premier parc national canadien a été créé il y a plus de 125 ans.

La Loi sur les parcs nationaux du Canada indique que les parcs « sont créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances. » Il est donc clair que les

parcs nationaux ont été conçus et protégés pour que les générations futures des Canadiens puissent les utiliser et avoir du plaisir. L'intention n'était pas de protéger les parcs des Canadiens.

En revanche, au fur et à mesure que le paysage culturel du Canada se modifie, les parcs nationaux risquent de devenir peu pertinents pour les nouveaux Canadiens, les jeunes axés sur la technologie et les gens qui vivent dans des régions urbaines. Les visiteurs ne veulent plus tout simplement traverser les parcs en voiture, prendre une photo et continuer à conduire. Les gens veulent établir un rapport avec les contrées sauvages par l'entremise d'activités de plein air qui leur donnent un sens et qui créent des impressions durables. Sinon, Parcs Canada risque de devenir peu pertinent aux yeux des contribuables canadiens qui constituent l'ensemble de son financement de base.

Parcs Canada change et va dans la bonne direction, notamment, grâce aux programmes dans lesquels les nouveaux Canadiens apprennent à faire du camping et grâce à ceux qui sont axés sur les jeunes visiteurs. Il y a des programmes dirigés par des bénévoles dans les parcs nationaux de Banff et Jasper et qui visent à sensibiliser chaque été des centaines de visiteurs canadiens et internationaux à des projets de conservation locaux, à des activités de surveillance de la faune et de la flore et à des programmes divers de recherche.

Parcs Canada a également approuvé des lignes directrices pour de nouvelles activités récréatives qui viseraient à améliorer la conservation et la culture. La via ferrata du mont Norquay à Banff créera un programme d'alpinisme pour débutants qui sera accessible pour les gens de tous les âges et de toutes les habiletés physiques. La via ferrata est extrêmement populaire au Québec et en Europe. Il s'agit d'une activité de plein air emballante que l'on peut combiner à de l'initiation à la conservation de cet environnement sauvage et unique.

Le sentier de la découverte du glacier Brewster, qui devrait ouvrir l'année prochaine, se trouve sur l'autoroute située entre le lac Louise et Jasper. Il s'agirait d'un sentier d'interprétation pleinement accessible qui offrirait des vues époustouflantes et donnerait des informations sur la glaciologie, le réchauffement de la planète, la culture autochtone et les débuts de l'exploration des Rocheuses.

C'est une dure bataille que d'arriver à équilibrer l'utilisation récréative et l'expérience des visiteurs avec la protection de la faune et de la flore. Mais nous accomplissons du progrès. Malheureusement, Parcs Canada se heurte à des critiques perpétuelles et injustifiées de la part d'une petite minorité de gens faisant beaucoup de bruit et qui se préoccupent davantage de l'exclusion que de l'inclusion.

Ces critiques souhaitent limiter l'utilisation et la jouissance de ces lieux récréatifs, nationaux. Malheureusement, ces tactiques érodent l'appui du public envers les parcs nationaux, alors qu'ils sont importants pour l'identité canadienne et représentent un symbole de notre nation qui est respectée à l'échelle internationale.

L'AMPPE estime qu'il n'y a pas lieu de tenir des débats élitistes dans les parcs nationaux. Tout le monde ne peut pas porter un sac à dos très lourd et faire du camping sauvage pendant trois ou quatre jours. Les nouveaux Canadiens peuvent ne pas avoir l'habileté de faire cela et c'est une tâche presque impossible pour les familles avec de jeunes enfants. Il n'y a pas qu'un seul parc national pour un seul type de Canadien. Nous devons fournir une vaste gamme d'activités pour tous ces gens — les vieux, les jeunes, les personnes handicapées, les citadins et les nouveaux Canadiens.

Banff et Jasper sont parmi les parcs nationaux les plus accessibles et les plus visités au pays. Ils fournissent des services de visiteurs excellents, des possibilités récréatives et des installations dans deux petites collectivités, contrairement à des parcs nationaux plus éloignés qui ne reçoivent que quelques douzaines de visiteurs par semaine.

● (1540)

Les parcs nationaux de Banff et de Jasper accueillent des millions de visiteurs chaque année, étant donné qu'ils se trouvent près de grands centres urbains peuplés, soit ceux d'Edmonton et de Calgary. Le parc national de la Rouge pourrait se prévaloir de ces perspectives également.

Le but de la sensibilisation des Canadiens urbains à la conservation est de créer une meilleure compréhension de l'anthropisation et de la façon dont on peut gérer la vie urbaine autrement. Cela pourrait pousser les gens à apprécier les parcs, à les visiter et à apporter leur soutien à la protection de plus grandes régions, telles que les parcs nationaux et provinciaux. On pourrait susciter chez les jeunes citadins un enthousiasme pour la nature. Ce qui leur permettra d'apprécier son importance dans la vie moderne et les aidera à développer une passion pour la conservation.

Penchons-nous sur les pratiques de conservation urbaine au Canada en commençant par Banff et Jasper, deux villes uniques qui se trouvent dans des parcs nationaux et également dans un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce sont des modèles en matière de gestion environnementale, de développement durable, de tourisme et de pratiques fondamentales des parcs nationaux. Banff et Jasper reconnaissent, protègent du développement et, dans certains cas, agrandissent la superficie des secteurs écologiquement sensibles situés dans les limites fixes de la ville.

Les deux villes ont des plans de durabilité environnementale superbes et offrent aux visiteurs et aux résidents des possibilités d'initiation à l'environnement et des activités d'interprétation.

Le district de protection environnementale de Banff est une région pouvant faire vivre une quantité diversifiée d'espèces sauvages indigènes et ne permet pas de développement humain. Des corridors protégés pour les animaux sauvages ont une largeur de 500 mètres près de certains quartiers.

La ville de Canmore, une collectivité qui se trouve à l'est du parc de Banff, n'est pas assujettie aux règlements sur les parcs nationaux, mais elle est en dialogue continu avec les organisations de conservation des corridors pour la faune et songe à des moyens de protéger ces régions lors de l'examen des demandes de planification.

Canmore a créé une frontière de croissance urbaine qui permet de cibler les régions qui ont une importance écologique. Le règlement sur l'utilisation des terres de la municipalité a identifié trois zones d'espace protégé: district du parc naturel, celui de l'environnement et celui de la conservation des terres vierges. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important en encourageant la conservation urbaine au moyen d'une assistance financière et d'une législation qui

permettraient de conserver et protéger les régions qui ne contribuent pas directement à l'assiette fiscale municipale.

Parcs Canada a pour mandat de protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux iconiques du Canada. Mais ce mandat doit également tenir compte de l'expérience des visiteurs et de leur sensibilisation.

Tous les parcs nationaux ne sont pas égaux et les parcs nationaux qui se trouvent près de grands centres urbains, tels que celui de Banff, de Jasper et maintenant de la Rouge, peuvent jouer un rôle spécial pour encourager cette culture de conservation. Il s'agit de parcs très visités par les habitants des villes et il faudrait donc avant tout mettre l'accent sur l'importance de sensibiliser ces gens et de leur offrir des activités recherchées. Les gens viennent pour faire des choses et non seulement pour voir le parc.

Les gens ont une excellente expérience lorsqu'ils visitent un parc national et prennent part à des activités récréatives dans ce parc; ils adopteront au fil du temps la philosophie de la conservation urbaine. Le succès dépendra de l'équilibre entre l'utilisation et la protection de ces terres.

Pour conclure, il faut modifier la Loi sur les parcs nationaux et le mandat de Parcs Canada afin de reconnaître l'importance de l'expérience et de la sensibilisation des visiteurs et il faut s'assurer que tout cela tienne également compte de la protection de l'environnement. Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment encourage donc le comité à examiner cette suggestion ainsi que la pertinence future de notre réseau des parcs nationaux pour les Canadiens.

Je vous remercie de votre attention.

● (1545)

**Le président:** Madame Andreeff, merci beaucoup pour votre témoignage.

Nous allons maintenant entendre les représentants de la ville de Calgary c'est-à-dire Mme Charlton and M. Manderson. Vous avez 10 minutes.

**Mme Anne Charlton (directrice, Parcs, Ville de Calgary):** Bonjour, je m'appelle Anne Charlton, je suis la directrice des parcs pour la ville de Calgary. Aujourd'hui, je suis accompagnée de Chris Manderson qui est responsable du portefeuille des espaces naturels et de la biodiversité au sein de notre unité administrative.

Nous sommes heureux d'être ici cet après-midi. Nous espérons que ce que nous avons à dire constituera une contribution valable au travail que vous faites sur la conservation en milieu urbain.

Nous avons dû réfléchir à ce que nous voulions dire en 10 minutes. Nous sommes un service des parcs. Et nous pourrions vous en parler toute la journée, mais ce que nous avons fait est intégré à trois concepts qui vous seront présentés par Chris, c'est-à-dire le résultat, la résilience et la complexité. Nous en ferons l'illustration en présentant les défis et les pratiques exemplaires interdépendantes que nous avons recensés.

Chris.

**M. Chris Manderson (responsable de la gestion des espaces naturels, Parcs, Ville de Calgary):** Merci.

Pour vous donner un peu de contexte, nous gérons environ 9 000 hectares de parcs au sein même de la ville. Au moins 50 p. 100 de cette superficie est considérée comme étant des parcs de conservation du milieu naturel.

Certains des parcs phares de notre système sont des endroits comme Nose Hill, qui est la zone urbaine naturelle la plus importante de toutes les municipalités du Canada. Initialement établi comme un sanctuaire d'oiseaux fédéral, Inglewood Bird Sanctuary est la pierre angulaire de notre programme d'initiation à l'environnement et il constitue toujours un sanctuaire migratoire important au coeur du centre-ville.

Notre compréhension de ce qui est requis en matière de gestion des zones naturelles dans le contexte d'un grand centre urbain a très certainement changé. Il est clair que ce que nous faisons en tant que service des parcs a également considérablement changé. La conservation dans un contexte de développement urbain pose des défis et diffère manifestement de la gestion des parcs de plus grande taille. Nous devons faire face à des problèmes comme les incidences permanentes et les pertes qui accompagnent le développement.

Nous devons faire face au fait que dans bien des cas, les systèmes de soutien pour les zones écologiques vitales sont bien souvent défectueux ou ont considérablement changé. Les espèces envahissantes constituent le problème important pour nous en matière de gestion. En fin de compte, nous faisons face à une transition inévitable en ce qui a trait à la biodiversité. Nous constatons une homogénéisation des écosystèmes et des espèces à bien des égards.

Notre service des parcs existe depuis environ 100 ans. Nous avons géré des espaces naturels de façon plus directe au cours des quelque 30 dernières années, de sorte que grâce à notre expérience, nous avons appris un certain nombre de choses dont il est important de tenir compte.

L'un de ces éléments porte sur la conception. En tant que municipalité, nous sommes constamment mis au défi de concevoir et d'entretenir des environnements naturels fonctionnels, viables et durables au sein d'une ville. Nous reconnaissons que les environnements naturels font partie intégrante de la ville. Ce n'est pas quelque chose que l'on place derrière une clôture. Les environnements naturels doivent faire partie du tissu de la ville.

Il y a le volet gestion. Les options sont souvent perçues comme étant à faible coût et même à coût nul pour un système de parcs, mais nous dirions que c'est plutôt l'inverse qui est vrai. Elles ont des coûts et il faut les gérer en tant que tels.

Nous devons faire face à un nombre de problèmes indépendants de notre volonté. Mentionnons notamment les changements climatiques. Dans le contexte de l'Alberta du sud, nous nous situons dans une région où l'eau se fait rare. Nous devons planifier et apprendre à s'adapter en fonction des changements inévitables qui surviendront à l'avenir.

Nous examinons la question des biens et services écologiques. Nous constatons que c'est une excellente façon de se pencher sur la valeur de ces systèmes au sein même de la ville. Nous pensons que nous gérons bien l'eau et les terres humides, mais nous commençons à dire qu'il faut commencer à réfléchir sur le système de parcs en tant que tel. La forêt urbaine et tout ce qu'elle comprend fait partie de l'infrastructure essentielle de la ville.

La ville en tant que telle a toute une histoire de militantisme et de protection des zones naturelles. Certains exemples remontent à près d'un siècle. Certaines choses que nous avons faites et qui peuvent servir de modèles de pratiques exemplaires portent par exemple sur notre plan de conservation des terres humides, qui est l'une des premières politiques sur les terres humides adoptées par une municipalité au Canada. Il s'agit probablement de notre plus intéressante réussite puisqu'elle a permis l'établissement d'un mécanisme permettant de compenser et de mitiger la perte de terres

humides. Nous avons constaté que c'est un outil extrêmement utile pour, premièrement, accroître la valeur et l'importance des terres humides dans un contexte de prise de décisions à la ville et, deuxièmement, nous donner les moyens d'élaborer des plans pour les terres humides, de réduire leur perte et finalement de les conserver dans un paysage plus durable.

Nous avons fait certaines de ces choses grâce à des initiatives comme Imagine Calgary. En 2005, la ville a entamé un débat avec 18 000 Calgariens. Nous leur avons demandé ce à quoi la ville devrait ressembler dans 100 ans. Les réponses que nous avons obtenues étaient assez intéressantes. Ils nous ont beaucoup parlé de liens entre différents enjeux et de conservation. Il était très clair que les Calgariens tiennent à coeur leur environnement naturel, non seulement à l'intérieur des limites de la ville, mais aussi à l'extérieur. À l'échelle régionale, ce sont des paysages importants pour nous.

Le document a été à l'origine de politiques et d'orientation que la ville de Calgary s'emploie à mettre en oeuvre. Notre plan municipal d'aménagement, qui est fixé par la loi et nous guidera au cours des 60 prochaines années, a intégré certains de ces concepts et de ces politiques en matière de conservation, de biodiversité, d'infrastructure verte et de protection dans un contexte d'une ville en pleine expansion et de plus en plus dense.

L'an dernier, notre conseil municipal a choisi de signer l'engagement de Durban pour la biodiversité, ce qui fait de nous la troisième ville canadienne à signer un engagement pour faire de la biodiversité une composante centrale de ses activités. Après Edmonton et Montréal, nous faisons maintenant partie d'environ 50 villes dans le monde pour lesquelles la biodiversité et la conservation devraient être un élément majeur de leurs services municipaux.

- (1550)

Nos activités comprennent des choses comme l'initiation à l'environnement, tout en reconnaissant que nous devons promouvoir la conscience de l'environnement chez les Calgariens. Il ne faut pas uniquement leur donner l'information pour qu'ils puissent comprendre ce qui est important et pourquoi ces choses sont importantes pour nous, mais il faut aussi les inciter à agir et à participer à la gestion de ce qui nous appartient.

Nous approchons également cette question du point de vue culturel. Nous disposons de paysages culturels que nous nous employons à restaurer dans la ville de Calgary, et pour nous cela représente une autre façon de nous lier au paysage. Au bout du compte, voilà ce que nous pensons que nous essayons de réaliser au service des parcs.

Nous nous adonnons également à d'autres activités, qui pourraient peut-être intéresser le comité, comme la lutte contre les espèces envahissantes. Il s'agit d'une question très importante pour nous. Calgary a mis sur pied un modèle de détection précoce et d'intervention rapide qui a été adopté à l'échelle régionale. En fait, les trois ordres de gouvernement y participent maintenant. Nous coordonnons un programme de surveillance dans la vallée de la rivière Bow, qui inclut maintenant les municipalités locales, la province de l'Alberta et le Parc national de Banff. Nous estimons que c'est un bon modèle qui fait preuve de collaboration et de coopération au sein d'une région.

Une des questions que vous avez posée dans vos notes d'information nous demande de décrire les projets de conservation fédérale, urbaine et rurale. Je vais terminer en mentionnant trois choses que nous estimons devoir porter à votre attention.

Il faut discuter davantage avec les autorités locales. Puisque ce sont les municipalités qui font le travail de première ligne relativement à un certain nombre de résultats liés à l'environnement, nous accueillerions favorablement toute possibilité visant à établir des relations et des collaborations. Nous avons besoin de votre savoir-faire, et nous pouvons vous aider à atteindre les résultats escomptés. Il faut reconnaître que la mise en oeuvre de certains de ces programmes de conservation se fait essentiellement à l'échelle locale. Pour assurer un leadership national et international en matière de conservation il faut une mise en oeuvre efficace à l'échelle locale. Finalement, il faut reconnaître que la conservation urbaine constitue un élément essentiel de l'infrastructure urbaine. Nous aimerions trouver des exemples et des possibilités d'inclure la gestion des écosystèmes dans le cadre des programmes de subventions pour l'infrastructure.

Nous serons heureux de répondre à vos questions au moment opportun.

**Le président:** Très bien. Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant les représentants d'Arbres Canada. Nous recevons M. Michael Rosen et Mme Dobbie.

[Français]

**M. Michael Rosen (président, Arbres Canada):** Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Je vous remercie de votre invitation à me présenter aujourd'hui. Je vais faire ma présentation en anglais, mais si vous avez des questions en français, je serai très content d'y répondre en français.

[Traduction]

Veuillez noter que je vais partager mon temps avec Mme Dobbie.

Je veux d'abord vous remercier, monsieur le président, ainsi que tous les honorables membres du comité, de nous donner l'occasion de prendre la parole devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Je m'appelle Michael Rosen, et au cours des cinq dernières années j'ai été le président d'Arbres Canada. Je suis accompagné de Dorothy, qui est l'ancienne présidente d'Arbres Canada. Certains d'entre vous la reconnaîtront peut-être puisqu'elle est une ancienne députée du Manitoba.

Arbres Canada est un organisme sans but lucratif qui s'emploie à créer des collectivités plus vertes et en meilleure santé en encourageant la plantation d'arbres et leur entretien là où les Canadiens vivent, travaillent et se divertissent. Nous sommes l'une des seules organisations au pays qui représente les forêts urbaines.

Pouvez-vous imaginer votre collectivité sans aucun arbre? Les arbres définissent votre collectivité. Ils font en sorte que notre vie au Canada est beaucoup plus agréable.

Arbres Canada a planté plus de 78 millions d'arbres et reverdi 530 cours d'école en plus d'aider à la réalisation de programmes de forêt urbains dans plus de 490 collectivités d'un bout à l'autre du pays, ce qui constitue un héritage dont tireront profit tous les Canadiens. Nous organisons plus de 300 campagnes de reboisement par année. Nous avons probablement organisé une de ces campagnes dans chacune des circonscriptions que vous représentez. Sur notre site Web, par exemple, nous avons une superbe photo de la circonscription de Edmwood-Transcona.

● (1555)

[Français]

Je suis très heureux de dire que nous étions dans le comté de Beauharnois—Salaberry, il y a deux semaines, avec la compagnie CSX, une compagnie de transport par voie ferrée.

[Traduction]

Lorsque nous avons commencé en 1992, Arbres Canada dépendait beaucoup financièrement du Service canadien des forêts et de Ressources naturelles Canada. Vingt ans plus tard, je suis fier de déclarer que nous sommes financés à 100 p. 100 par des intérêts privés et que nous grandissons chaque année.

Nous avons formé des liens avec certains des meilleurs partenaires financiers au Canada, dont Shell, la Banque TD, TELUS et Home Hardware et tous partagent notre vision d'une stratégie sur la forêt urbaine. Vous vous demandez ce qu'est une forêt urbaine et, encore plus, une stratégie sur la forêt urbaine?

La forêt urbaine est la forêt où nous vivons, travaillons et nous divertissons. Elle est dans nos arrière-cours, nos avant-cours, nos ravins, les terrains de stationnement de nos centres d'achat et nos parcs. Elle longe la rivière, notre édifice à bureaux. Elle est adjacente au bureau de poste; elle est aux coins des rues.

De nos jours, 80 p. 100 des Canadiens vivent dans un paysage urbain, où les arbres et les plantes de nos espaces publics et de nos propriétés privées représentent, dans notre vie quotidienne, notre rapport le plus étroit avec la nature.

À qui revient la tâche de prendre soin de ces géants verts qui vivent dans nos villes? Au Canada, c'est le plus souvent la responsabilité des municipalités. Au palier provincial et au palier fédéral, peu de lois et règlements régissent la forêt urbaine, sauf dans le cas de problèmes précis, pullulation d'insectes ou autres menaces.

De nombreuses collectivités ont des forestiers professionnels. Certaines collaborent avec des organismes pour gérer les espaces publics, mais souvent au Canada la personne responsable de l'entretien de la patinoire ou du terrain de golf local a également la responsabilité des arbres de la collectivité.

La nouvelle norme pour les municipalités est de recevoir un appui financier pour leurs projets de foresterie urbaine d'organismes à but non lucratif comme la Fondation canadienne de l'arbre et de programmes comme le programme Ma rue, mes arbres TD que nous avons mis sur pied et que nous administrons avec l'aide de notre partenaire, la Fondation TD des amis de l'environnement. Pourquoi en est-il ainsi? Quelle est la participation du gouvernement?

Savez-vous que le Canada est le seul pays du G8 à ne pas avoir de programme ou à être impliqué au palier fédéral dans la foresterie urbaine? Par exemple, les États-Unis — notre plus gros partenaire commercial et le responsable le plus proche de la pollution causée par les combustibles fossiles — a réalisé il y a quelque temps l'importance d'une stratégie sur la conservation des forêts urbaines.

En 2011, le président Obama a annoncé qu'il voulait faire participer plus de collectivités à la foresterie urbaine et il a réservé 36 millions de dollars dans son budget pour mettre en oeuvre une stratégie.

Je ne dis pas que le Canada ne fait absolument rien. Le Service canadien des forêts est un chef de file dans la lutte contre l'agrile du frêne. Cet insecte ravageur envahissant a été découvert pour la première fois ici en 2001 et il a détruit des milliers de frênes.

Récemment, notre 10<sup>e</sup> Conférence canadienne sur la forêt urbaine a eu lieu à London, en Ontario. Quatre cents forestiers et représentants de collectivités de partout au Canada se sont rassemblés pour discuter et présenter les résultats de leur recherche.

La conférence a permis de prendre un certain nombre d'initiatives pour aider nos forêts. De nombreuses municipalités commencent seulement à faire l'inventaire de leurs forêts urbaines sur les terres municipales. Pour ce faire, elles doivent avoir des données techniques. Avec l'appui du Service des forêts du département de l'Agriculture des États-Unis et grâce au leadership de son directeur, M. Thomas Tidwell, certaines municipalités effectuent des analyses avec le logiciel i-Tree. Ce logiciel offre une série d'outils permettant aux municipalités d'évaluer les arbres dans leurs collectivités.

Lors de la Conférence sur la forêt urbaine, M. Tidwell a introduit, à la surprise de tous, i-Tree Canada. En effet, notre homologue gouvernemental américain a créé un logiciel pour les municipalités canadiennes.

La situation n'est toutefois pas complètement négative. Je suis fier que notre gouvernement ait pris la décision courageuse et historique de faire du Parc de la vallée de la Rouge la première forêt urbaine nationale au Canada. C'est un pas dans la bonne direction, mais c'est vraiment un petit pas.

Le gouvernement canadien doit entamer un dialogue concernant une stratégie nationale sur la forêt urbaine où il continuera de traîner loin derrière ses partenaires internationaux et nuira à la santé environnementale des Canadiens.

Je donne maintenant la place à Mme Dobbie.

**Mme Dorothy Dobbie (ancienne présidente, Conseil d'administration, Arbres Canada):** Ce qui nous amène à poser la question suivante: pourquoi est-ce important et à quoi servent les arbres? Je préfère parler d'arbres plutôt que de forêt urbaine parce que le concept d'arbre nous interpelle davantage. Tout le monde est conscient de la présence des arbres.

Pourquoi les arbres sont-ils importants pour notre environnement? La réponse est fort simple. Tout d'abord, ils purifient l'air en éliminant des polluants. Les arbres aident grandement à rendre l'air pur et frais en diminuant la présence de dioxyde de carbone, d'émissions de gaz, etc., et même de la poussière. Ils purifient aussi les nappes phréatiques. Ils éliminent les polluants.

Nous avons fait une petite étude au Manitoba sur l'avenue Broadway, une de nos rues emblématiques. Pendant quelques années, nous avons étudié ce qui arrivait au sel répandu pour dégivrer les rues. Nous avons découvert que les arbres retiraient ces polluants du sol et les emmagasinaient dans leurs feuilles, leur bois, etc. Ce faisant, les arbres ont changé la composition de certains polluants dans certains cas.

Les arbres sont extrêmement importants pour les environnements sains de nos collectivités.

Ils conservent également l'énergie. Si vos factures de chauffage sont élevées, vous pouvez épargner jusqu'à 20 p. 100 des coûts en plantant les espèces d'arbres appropriées près de votre maison. Ils réduisent les répercussions du rayonnement solaire et, bien entendu, ils fournissent de l'ombre, ils rafraîchissent la température et protègent contre le vent.

Ils absorbent l'eau du sol, soit 2 à 7 p. 100 de l'eau qui, sans eux, se déverserait dans les égouts. Comme je l'ai dit auparavant, ils transforment certains contaminants présents dans le sol.

D'autre part, ils renvoient de l'air pur dans l'environnement. Ils captent le dioxyde de carbone et diffusent de l'oxygène pur et sain et de l'humidité dans l'air. Ce processus favorise le rafraîchissement.

Autre fait intéressant, des études montrent que les enfants qui souffrent d'un trouble déficitaire de l'attention fonctionnent mieux après avoir exercé des activités dans un milieu vert. Plus un milieu de jeu est vert, moins les symptômes de ce trouble sont évidents.

J'aimerais vous expliquer pourquoi. L'environnement tout autour de nous, et non pas seulement les arbres, est responsable de ce phénomène. Le sol contiendrait une substance appelée « la bactérie du bonheur » ou le mycobacterium vaccae. Par le passé, on recommandait de manger un peu de terre avant de mourir. C'est en fait juste puisque cette bactérie déclenche la sécrétion de sérotonine dans l'intestin et entraîne une sensation de bonheur.

Vous et vos enfants êtes plus heureux quand vous vous trouvez dans un environnement vert comptant des arbres et de la terre. Tout le monde est beaucoup plus joyeux et souriant dans un tel environnement. De plus, l'absorption d'une quantité suffisante de la bactérie du bonheur vous épargnera des problèmes comme l'asthme. Croyez-moi sur parole puisque je suis asthmatique et, comme je l'ai dit, les arbres aident les enfants atteints du trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention.

Les arbres atténuent le bruit. Ils créent un habitat pour la faune urbaine. Selon nos notes, ils accroissent la valeur foncière des propriétés de 37 p. 100, mais je crois que l'augmentation est encore plus importante dans certains cas.

Comme vous représentez le gouvernement fédéral, vous serez intéressés de savoir qu'Arbres Canada a été créé, comme Michael vous l'a dit, en vertu d'une loi du Parlement. À l'époque, il y avait un ministre de la foresterie du nom de Frank Oberlé. Il y a deux semaines, il a participé avec nous à la Conférence sur la forêt urbaine à London pour souligner ce qu'il a lancé et qui a gagné en importance au fil des ans.

Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle dans ce domaine, et je crois que nous serons heureux de le constater davantage à l'avenir.

Merci.

● (1600)

**Le président:** Merci beaucoup.

**M. Michael Rosen:** J'aimerais ajouter quelque chose en guise de conclusion, puis-je le faire?

**Le président:** Oui, si c'est bref.

**M. Michael Rosen:** Ça ne prendra que 30 secondes.

**Le président:** Allez-y.

**M. Michael Rosen:** Merci.

Merci, Dorothy. C'est fort apprécié.

J'insisterai sur l'importance de la conservation en milieu urbain, et particulièrement sur les avantages que procure une stratégie sur les forêts urbaines. Pour ce qui est du rôle que pourrait jouer le gouvernement fédéral, je peux vous assurer que les municipalités attendent avec impatience que leurs homologues fédéral et provinciaux répondent présent. Bon nombre d'entre elles voudraient qu'on imite ici au Canada ce qui se fait à l'échelle municipale aux États-Unis. Il faut qu'on prenne conscience du fait que les forêts urbaines font partie des infrastructures vertes. Nous sommes convaincus que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer.

Merci infiniment de nous avoir accordé ce temps de parole.

**Le président:** À nouveau, merci.

Nous accueillons maintenant M. Cullen de l'association Trees for Life.

Monsieur vous avez 10 minutes.

**M. Mark Cullen (président, Trees For Life, Urban Tree Canopy Coalition):** Merci beaucoup.

[Français]

Mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

C'est pour moi un honneur de pouvoir m'exprimer devant votre distingué comité. J'espère que mes propos, aussi, viendront appuyer l'excellent travail que vous effectuez déjà.

Je suis heureux de prendre la parole en dernier parce que les trois exposés que nous venons d'entendre étaient tous excellents. Les propos des représentants d'Arbres Canada sont sans doute ceux qui rejoignent le plus les miens.

L'association que je représente, Trees for Life, The Urban Tree Canopy Coalition, a pour membres des organisations à but non lucratif qui s'occupent de planter, d'entretenir et de célébrer les arbres en zone urbaine. Nous comptons Arbres Canada parmi nos membres, bien évidemment, et je suis heureux que cette association soit représentée ici aujourd'hui.

Permettez-moi d'aborder le sujet différemment. Le sujet qui nous intéresse, bien évidemment, c'est la valeur des couverts forestiers urbains, et j'insiste vraiment sur le mot « urbain ». J'aimerais revenir plus en détail sur certaines choses qui ont été soulevées, tout particulièrement quatre aspects précis.

D'abord, j'aimerais aborder la question de la santé et du bien-être. Tout le monde ici est d'accord pour dire que c'est bon, écologiquement parlant, d'avoir un couvert forestier urbain vigoureux. Il faudra à un moment donné qu'on s'occupe à le démontrer. Mais en ce qui a trait à la santé et au bien-être, il existe des preuves quantifiables selon lesquelles l'incidence de maladies comme le cancer, le diabète, les maladies pulmonaires et le déficit de l'attention chez l'enfant est réduite, voire minimisée, chez les gens qui vivent dans des zones où il y a un couvert forestier vigoureux. Ces données proviennent de plus de 200 études, notamment des articles universitaires, publiés par Arbres Ontario. Vous les trouverez sur le site Web de l'organisation. Cela fait des générations que l'on connaît les bienfaits des couverts forestiers intuitivement, et maintenant nous avons des preuves à l'appui.

Ensuite, parlons des avantages économiques que procurent les couverts forestiers vigoureux. Ils sont nombreux. Certains ont été abordés par Dorothy. J'aimerais vous en dire davantage sur le tourisme. Je vous demanderais de penser à une ville où vous aimez bien aller en visite, à part la ville où vous habitez, si vous êtes effectivement citadins ou habitez Ottawa. Outre ces villes-là, êtes-vous tentés d'aller ailleurs de temps en temps? Faites-vous une image mentale de cette ville et maintenant, retirez-en le couvert forestier. Faites disparaître les arbres de l'image idyllique que vous avez en tête et demandez-vous ce qu'il reste. Moi je vais vous le dire: de l'asphalte, de l'acier et du ciment. La ville a perdu sa beauté et il n'y fait plus bon vivre.

Nous sommes venus vous rencontrer aujourd'hui pour tenter de vous faire comprendre qu'une ville caractérisée par un couvert forestier vigoureux est une ville où il fait bon vivre. Une ville qui est attrayante et où la qualité de vie est bonne.

Outre le tourisme, il y a beaucoup d'autres avantages économiques. En Ontario, par exemple, le secteur privé, à lui seul, dans le secteur de l'horticulture compte plus de 100 000 emplois permanents à temps plein. Dans le secteur public, il y en a 30 000. Beaucoup de ces emplois, pas tous certes, sont directement liés au couvert forestier urbain.

Par ailleurs, la présence d'un couvert forestier peut faire augmenter la valeur des propriétés de plus de 30 p. 100. Par exemple, c'est à Manhattan qu'on trouve les propriétés les plus chères au monde. À l'heure actuelle, il y a un projet de construction de condominiums du côté sud de Central Park, à proximité d'un magnifique couvert forestier. Si ce couvert forestier n'y était pas, et qu'il n'y avait donc pas d'espaces verts, le complexe immobilier perdrait beaucoup de sa valeur et de son attrait.

Il existe toute une panoplie de facteurs économiques qui devraient inciter le gouvernement fédéral à venir en aide aux organisations qui ont pour objectif la mise en valeur des couverts forestiers en zone urbaine. Je parle ici du groupe que je représente, des gens qui s'attellent déjà à cette tâche. Nous ne faisons rien de nouveau. Nous nous contentons d'organiser le travail qui se fait pour en augmenter l'efficacité.

À mon avis, le gouvernement fédéral devrait s'intéresser aux couverts forestiers en zone urbaine en raison des avantages sociétaux également. Nous savons pertinemment que les voitures qui circulent sur une rue bordée de vieux arbres ralentissent. Nous savons également que ce genre de rues accueillent de nombreux piétons. Les enfants, pour leur part, sont plus enclins à sortir de chez eux pour jouer dehors — pour faire une partie de hockey de rue peut-être, si c'est permis en tout cas. Les couverts forestiers vigoureux en zone urbaine procurent, comme nous le savons, plein d'autres avantages sociétaux.

• (1605)

Enfin, permettez-moi de vous parler des avantages écologiques, sujet que Dorothy a déjà soulevé. Je citerais la séquestration du carbone, la production d'oxygène, qui se fait beaucoup plus efficacement par l'arbre que par l'homme, le filtrage des toxines dans l'eau de pluie, et j'en passe. Ainsi, il nous incombe de promouvoir sans relâche l'expansion de nos couverts forestiers en zone urbaine.

À Toronto, par exemple, le couvert forestier occupe 17 p. 100 de l'espace géographique. Dans les années 1960, la part du couvert forestier était de plus de 40 p. 100. Il n'a cessé de diminuer depuis et même aujourd'hui, en dépit des efforts déployés par certains défenseurs de la cause, le phénomène continue. Et il ne se manifeste pas qu'à Toronto; toutes les villes du pays connaissent le même sort.

L'agrire du frêne va endommager 8,5 p. 100 du couvert forestier de Toronto et plus de 20 p. 100 de celui d'Ottawa. Vous devriez vous intéresser de près aux mesures qui pourraient être mises en oeuvre pour protéger nos couverts forestiers en zone urbaine de l'agrire du frêne. Soit dit en passant, Mme Sandy Smith, doyenne de la faculté de sylviculture de l'Université de Toronto, a affirmé par écrit que cela coûte moins cher de faire ce qu'il se doit pour sauver un vieux frêne que de le faire abattre et de le remplacer. Pensez-y.



En guise de conclusion, je dirais que l'organisation Trees for Life, the Urban Tree Canopy Coalition a pour objectif ceci: quand on parle d'infrastructure urbaine, que ce soit d'éducation du public, de service policier, des pompiers, de la gestion des eaux de pluie ou des eaux usées, qu'on parle également du rôle des arbres pour que, un jour, on se rende compte, comme l'a dit un jour un conseiller municipal de Toronto, que l'arbre n'est pas seulement un agrément, mais une nécessité. Voilà donc l'objectif que nous visons.

Merci.

•(1610)

**Le président:** Merci beaucoup.

Avant d'entamer notre série de questions de sept minutes, permettez-moi de vous rappeler, à vous les témoins et aux membres du comité, la portée de notre étude. Les questions pertinentes sont: Qu'est-ce que la conservation urbaine? Quels pourraient être les objectifs de rallier les citoyens du Canada autour de la conservation? Quelles sont les meilleures pratiques au Canada en la matière? Quelles sont les initiatives de conservation urbaine qui ont cours actuellement? Quels en sont les meilleures pratiques et les défis? Quels sont les avantages de la conservation urbaine pour l'économie, la santé, la biodiversité et la société? Comment définit-on un espace protégé? Et quel rôle devrait jouer le gouvernement fédéral dans la conservation urbaine?

Je vous demanderais de garder la portée de notre étude à l'esprit. Monsieur Woodworth, c'est vous qui allez commencer. Vous avez sept minutes.

**M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je désire remercier tous les témoins d'avoir accepté notre invitation.

Je dirais tout d'abord que je suis déjà convaincu du bienfait des arbres et je suis prêt à accepter presque tout ce qui a été dit en ce sens. Cela dit, comment faire pour que l'admiration personnelle que j'ai pour les arbres se traduise concrètement et légitimement par des initiatives fédérales appropriées. Voilà la perspective que je vais adopter.

J'aimerais tout d'abord poser une question à M. Manderson. En ce qui a trait à notre étude, je vous dirais que j'ai pour inquiétude le fait qu'au Canada, jeune nation en pleine croissance, les villes ne cessent de grossir. Je suppose que Calgary est le meilleur exemple à citer. Êtes-vous en mesure de m'expliquer comment la ville de Calgary gère la préservation et la protection des espaces naturels et l'accès à ces espaces étant donné que la ville est en pleine croissance et que son empreinte écologique s'agrandit.

À titre d'exemple, avez-vous fait un inventaire des terres en marge de Calgary afin de déterminer lesquelles devraient être protégées? Si vous le voulez bien, je vous demanderais de décrire l'approche adoptée par la ville de Calgary.

**M. Chris Manderson:** Je serai heureux de le faire. En deux mots, je dirais oui, nous avons inventorié les terres de façon très détaillée. Calgary est une ville importante de 1,1 million d'habitants située au milieu d'une zone rurale comptant plusieurs municipalités.

Les autorités provinciales se sont intéressées à la planification régionale. La ville de Calgary, pour sa part, n'a pas hésité à établir des seuils et des cibles locaux en matière de conservation et de protection. Nous évoluons dans ce contexte et nous nous concentrons sur les secteurs hautement urbanisés de la ville de Calgary à proprement parler.

Nous tirons profit des textes de loi dont nous pouvons nous servir. En général, il s'agit de la législation provinciale relative à la planification. Nous nous en servons pour identifier et protéger toute zone significative.

Pour tout vous dire, il faut être très créatif parce que les lois en question régissent les terres non exploitables. Il existe certains pouvoirs qui nous permettent de nous intéresser à la conservation de l'eau ou des milieux humides et des zones aquatiques. Nous faisons de notre mieux pour vraiment tirer profit de ces lois, du moins pour identifier les zones significatives, les faire reconnaître et parler de leur importance avec les promoteurs avant que la construction ne commence.

À mon avis, les deux ne sont pas incompatibles. En effet, il est possible, en procédant prudemment, d'allier l'aménagement du territoire et la protection des espaces naturels; c'est en fait une obligation.

**M. Stephen Woodworth:** Vous avez soulevé quelque chose d'autre qui m'intéresse. Lorsque vous avez parlé de discussions avec le secteur de la planification du territoire, vous avez soulevé la question de la planification régionale. Selon vous, quelles organisations ou quels paliers de gouvernement devraient participer à la planification de l'expansion ou de la préservation? Il y aurait le secteur de la planification locale et les autorités municipales régionales, mais à part ça, qui devrait y participer?

•(1615)

**M. Chris Manderson:** Pour ce qui est de Calgary, nous sommes convaincus que le gouvernement provincial a son rôle à jouer. Nous collaborons souvent ensemble notamment en ce qui a trait à la planification de l'aménagement du territoire.

Pensons aux grandes cibles du Canada, notamment le fait que nous avons signé la Convention sur la diversité biologique, par exemple. À mon avis, vous pourriez aider les autorités locales et collaborer avec les gouvernements provinciaux pour établir des cibles relativement à la conservation. Vous avez un rôle à jouer, c'est sûr.

Pour nous, ce qui est très important, c'est de pouvoir collaborer avec la province pour gérer les dossiers de gestion de l'eau et de conservation de l'habitat.

**M. Stephen Woodworth:** Merci.

Passons à autre chose. Madame Charlton, j'aimerais vous poser une question sur les parcs existants et les espaces verts.

Hier ou avant-hier, nous avons bien parlé de l'importance de l'accessibilité aux parcs. Êtes-vous en mesure de nous dire combien de visiteurs accueillent les parcs et espaces verts de Calgary, quelles tendances vous avez pu remarquer et ce que vous faites pour vous assurer que les résidents de la grande région de Calgary y ont accès?

**Mme Anne Charlton:** Oui, en partie.

Nous effectuons pas mal de recherches. En général, elles sont qualitatives, en ce sens que nous sondons les Calgariens. Nous nous sommes intéressés à la question de la segmentation de la clientèle. Nous collaborons avec Tourism Calgary.

Certains de nos plus grands sites... certains d'entre vous ont sans doute déjà été au Stampede de Calgary. Tous les jours, on y accueille près de 100 000 personnes et nous pensons qu'environ 50 p. 100 de ces gens fréquentent un des parcs de la région quotidiennement parce que le Stampede est situé à proximité du réseau en bordure de rivière. En fait, on peut dire qu'on offre à bien des touristes un espace de ressourcement en bordure de cours d'eau. Sachez que Calgary accueille bon nombre de festivals. Il s'agit d'événements d'envergure et nous prenons toujours en compte la capacité maximale de ces espaces extérieurs.

Les Calgariens nous disent qu'ils vont aux parcs toutes les semaines, ou tous les mois. Nous savons, grâce au sondage visant la satisfaction des citoyens, qui existe à Calgary depuis fort longtemps, au moins 15 ans, qu'en matière d'infrastructures municipales, les parcs se placent au second rang après les pompiers.

**M. Stephen Woodworth:** Vous n'avez absolument rien dit des préoccupations que pourraient avoir les citoyens quant à l'accessibilité des parcs. Puis-je supposer que tout le monde trouve sans difficulté son chemin vers les parcs?

**Mme Anne Charlton:** Il existe une norme d'aménagement selon laquelle il faut qu'il y ait un couloir de 450 mètres entre une habitation et le parc le plus proche. Mis à part deux ou trois collectivités bien établies construites en vertu d'une autre structure de planification, nous avons été en mesure de respecter cette norme. Il y a aussi les parcs régionaux situés à 20 minutes en voiture. Pour nous, les parcs doivent être facilement accessibles. Je dirais que tous les parcs conçus ou rénovés au cours des 25 dernières années l'ont toujours été conformément à un concept permettant la plus grande accessibilité possible.

Même dans un espace naturel comme Nose Hill, à partir de deux des principaux stationnements, il y a des sentiers construits de façon à respecter la règle des 8 p. 100, ce qui leur permet d'accueillir les poussettes, les marchettes, les fauteuils roulants, etc.

Nous pensons à l'idée de travailler en collaboration avec les parcs provinciaux. Les autorités des parcs s'intéressent à des fauteuils roulants utilisant des mécanismes de poussettes qui pourraient être utilisés sur les sentiers plus cahoteux. Nous allons collaborer avec eux à cet égard.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

Monsieur Pilon, vous avez sept minutes.

[Français]

**M. François Pilon (Laval—Les Îles, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous félicite tous de vos présentations. C'était très intéressant.

Ma première question s'adresse à M. Rosen. Vous avez récemment tenu votre 10<sup>e</sup> Conférence canadienne sur la forêt urbaine, tout en ayant planté 70 millions d'arbres au cours des 20 dernières années. Félicitations! Dans un contexte où les espaces verts en milieu urbain sont en déclin, où le développement immobilier prend de l'expansion, votre organisme revêt une importance capitale.

Pouvez-vous nous indiquer comment, à votre avis, un plan de conservation urbaine faciliterait votre tâche et quelles mesures aideraient des organismes comme le vôtre?

• (1620)

**M. Michael Rosen:** C'est une bonne question, même si elle est un peu compliquée.

Notre mission historique est de planter des arbres. Nos programmes, à la base, ont pour but de planter des arbres. Plus

particulièrement au cours des années 1990, on a commencé à planter beaucoup d'arbres dans les secteurs urbains. Comme vous l'avez noté, la conservation des forêts existantes est très importante. Ce sont évidemment les règlements des municipalités qui vont inciter celles-ci à protéger les boisés urbains.

Qu'une municipalité ait une bonne culture des arbres est ce qui nous a le plus aidés. Certaines municipalités ont une culture et une politique de l'arbre. Elles n'ont pas toutes une politique semblable. C'est la raison pour laquelle, dans ma présentation, je parle de la nécessité d'avoir une présence nationale.

Le problème actuel est que toutes les municipalités sont totalement isolées de la technologie et des programmes qui peuvent les aider à avoir une meilleure forêt urbaine. Il est triste de constater que nous sommes le seul organisme qui peut offrir des programmes de reboisement dans le secteur urbain. Les municipalités ont besoin de beaucoup plus que cela.

Comme l'a dit M. Cullen, il y a un important déclin des arbres dans les villes. On ne le voit pas, parce que cela prend beaucoup de temps. On vit environ 80 ans et, avec le temps, on réalise que beaucoup de municipalités constatent un déclin de leurs arbres. Ce n'est pas parce qu'elles n'aiment pas les arbres, c'est parce qu'il y a eu négligence, si vous voulez, on n'a pas respecté la planification et le reboisement dans le milieu urbain. Les municipalités demandent de plus en plus qu'il y ait un leadership national dans le domaine de la forêt urbaine.

**M. François Pilon:** Merci.

Ma deuxième question s'adresse à M. Cullen. Un peu dans le même ordre d'idées, l'un des objectifs de votre organisme est de doubler l'étendue du couvert forestier dans les centres urbains canadiens. Comment un plan de conservation urbaine peut-il aider votre organisme ou une coalition comme la vôtre?

[Traduction]

**M. Mark Cullen:** Comment le gouvernement fédéral peut-il contribuer à doubler le couvert forestier urbain dans les centres urbains d'un peu partout au pays? Il faudrait faire participer les organismes sans but lucratif qui travaillent en ce moment à atteindre cet objectif. Il faudrait collaborer et établir des partenariats avec les autres ordres de gouvernement qui sont également intéressés par le projet. La majorité du financement en replantation municipale provient des municipalités, si je ne m'abuse. Elles ont besoin d'aide.

Chaque ville, chaque village, chaque localité, chaque conseiller et chaque maire à qui j'en ai parlé avait la même position. Au mois d'août, j'ai participé à Ottawa à la réunion de l'Association des municipalités de l'Ontario, soit l'AMO. J'ai discuté avec les représentants de centaines de municipalités. Ils m'ont tous dit la même chose, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'argent pour planter davantage d'arbres ou pour protéger les arbres patrimoniaux. Honnêtement, ce n'est pas simplement une question d'argent. Il faut aussi tenir compte des ressources de chaque ministère fédéral, y compris Environnement Canada. Il se passe toutes sortes de choses intéressantes. Nous pourrions mobiliser les ressources pour doubler le couvert forestier urbain, sans nécessairement avoir à trouver de nouveaux fonds.

Je serais prêt à vous aider à faire preuve de créativité pour réaliser ce que cela signifie vraiment. Je ne peux pas vous donner de réponse précise, mais c'est une excellente question, et j'espère que nous allons poursuivre cette discussion.

[Français]

**M. François Pilon:** J'aimerais cela aussi. Dans la municipalité où j'habite, il y a un plan de gestion des arbres. Il faut obtenir une permission pour couper un arbre, mais il n'y a rien qui oblige à le replanter une fois qu'il est coupé. J'aimerais bien en discuter avec vous.

Il me reste une minute et demie.

Je m'adresse maintenant aux représentants de la Ville de Calgary. Vous avez développé un plan de viabilité écologique urbaine qui s'intitule

• (1625)

[Traduction]

le plan ImagineCalgary pour la durabilité à long terme du milieu urbain.

[Français]

Pourriez-vous faire rapidement l'inventaire des moyens et stratégies que vous entendez adopter afin d'atteindre les objectifs de ce plan?

[Traduction]

**M. Chris Manderson:** Absolument. J'ai brièvement parlé du plan ImagineCalgary, qui a été élaboré en consultation. Il s'agissait de la plus vaste consultation auprès des habitants de Calgary à jamais être menée. Quelque 18 000 citoyens y ont participé. Cette consultation d'envergure avait pour base initiale les principes de durabilité de Melbourne pour les villes, qui permet de se pencher sur la question globale qui consiste à assurer un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tout en trouvant des moyens de permettre à la ville de croître.

Il y a une série de questions que nous avons posées aux habitants de Calgary. En fait, nous leur avons demandé de réfléchir à la situation dans 100 ans. La raison pour laquelle nous avons choisi une période de 100 ans, c'est parce qu'on voulait qu'ils réfléchissent à leur ville au-delà de la génération actuelle, car du moins la plupart d'entre nous ne seront plus vivants dans 100 ans. Ainsi, on peut penser aux générations à venir sans tenir compte de sa propre existence. Nous avons posé des questions rattachées à l'environnement, à la stabilité financière, à la gouvernance, à la reddition de comptes, entre autres choses. Il en est ressorti tout un ensemble de visions et d'orientations.

Nous avons considéré ces propositions comme étant un élément de base définissant la façon dont la ville devrait se gouverner. Par la suite, nous avons établi un plan sur 60 ans. Au palier municipal, il est obligatoire de dresser un plan de développement sur 60 ans. Ce type de plans établit là où la croissance s'effectuera. Nous avons choisi, par exemple, d'intégrer des principes environnementaux clés aux projets d'expansion de la ville, une plus grande densité urbaine, davantage de projets de conservation et de respect de la biodiversité, etc. Une fois cette étape terminée, nous avons extrapolé des plans sur 30 ans et 10 ans qui ont été ensuite distribués dans tous les milieux d'affaires de la ville.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Rempel, vous avez sept minutes.

**Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par formuler une remarque à l'intention de Mme Dobbie.

Il y a quelques années, dans le cadre de vos fonctions de députée, vous vous êtes rendue dans une école primaire de votre circonscription et vous avez expliqué que des jeunes femmes pouvaient se lancer en politique. Voyez-vous, l'une des élèves assises dans cette classe est maintenant assise à cette table, car elle s'est fait élire et croit dans le principe selon lequel il suffit que quelqu'un se donne en exemple pour montrer ce qui est possible. Je tenais à vous remercier de votre contribution pour notre pays.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Michelle Rempel:** Maintenant, j'aimerais poser des questions à l'équipe de la ville de Calgary, car je représente une circonscription de Calgary. Cette ville doit relever le défi unique que représente son expansion très rapide. Nous avons constaté un accroissement énorme de la population au cours de la dernière décennie plus précisément. La pression est très forte pour que la ville grandisse au-delà de ses besoins. Quand il est question d'infrastructure, il ne s'agit pas simplement des routes ou des hôpitaux, entre autres, il faut également discuter de la façon dont nous allons attirer des habitants et les garder. Le travail, c'est l'un des déterminants de la croissance. Comment s'assurer qu'une ville demeure durable à long terme également? Comme vous l'avez dit, et comme me le disent mes électeurs, il s'agit d'une question importante.

Vous avez fait allusion au caractère unique du plan de gestion de la ville de Calgary par rapport à la conservation urbaine. Je ne me rappelle pas du titre exact, mais il s'agit du plan de conservation des milieux humides ainsi que d'autres cadres à votre disposition.

Pourriez-vous nous dire brièvement quels ont été les défis auxquels vous avez été confrontés dans l'élaboration de ces plans ainsi que des difficultés qui se dresseront devant la mise en oeuvre, par rapport aux pratiques exemplaires? Je sais que vous avez obtenu des résultats mesurables au cours des dernières années et que cette mesure a été très bien intégrée dans le processus de planification. Pour la gouverne du comité, peut-être pourriez-vous nous expliquer le processus d'élaboration, les difficultés rencontrées ainsi que tous les défis permanents pouvant être liés à la mise en oeuvre.

**M. Chris Manderson:** Bien sûr. Pour demeurer pertinent, je parlerai précisément du plan de conservation des terres humides. Vous avez raison, car nous avons effectivement prévu une croissance d'environ 28 % durant les 20 prochaines années. L'infrastructure et la durabilité sont des enjeux de taille pour nous. Nous savons que si nous bâtissons la ville de façon ingénieuse, en dernière analyse, nous économiserons beaucoup d'argent.

Du strict point de vue de la conservation, c'est-à-dire de tenir compte de certaines priorités recensées dans le contexte du développement, nos travaux s'effectuent dans le respect de la loi, soit une loi provinciale portant sur les administrations municipales. Par exemple, la capacité de protéger, de recenser et de conserver les terres humides est énoncée en 69 mots dans cette loi, où il est question de protection des ravins, des ruisselets, des marécages et des terres inondables ou instables. Ce que le plan dit exactement, c'est qu'on ne devrait rien bâtir sur ces terres. Ce ne serait pas une bonne idée.

À l'instar d'autres municipalités en Alberta, nous avons dû faire preuve de créativité avec nos partenaires provinciaux et fédéraux pour répondre aux questions suivantes: Qu'est-ce qui compte dans ces zones? Qu'est-ce qui est important au sujet de ces terres humides et zones riveraines? Comment appliquer à des objectifs écologiques élargis l'essentiel d'un concept présent dans une loi? Il faut bien connaître ses partenaires et savoir se montrer créatif dans la façon de mettre à exécution un tout petit extrait de la loi.

• (1630)

**Mme Michelle Rempel:** Excellent.

Madame Charlton, vous vouliez ajouter une remarque?

**Mme Anne Charlton:** Oui, j'aimerais ajouter que j'ai un peu affaire à la politique municipale puisque je suis en contact avec les conseillers municipaux et, honnêtement, l'orientation politique a un très grand rôle à jouer. Il faut être en mesure de comprendre que, même si vous êtes très intéressé par le transport en commun, le transport en commun, c'est une question d'habitabilité. Les citoyens marchent jusqu'au lieu où passe le transport en commun. Les structures piétonnières sont donc aussi importantes que le transport en commun.

Tout ce que ces messieurs ont dit au sujet de la valeur qu'ajoutent les arbres à une ville, vous pourriez en dire autant des parcs. Qu'il s'agisse de parcourir une rue verte pour se rendre à un lieu où passe le transport en commun, de changer le revêtement d'une aire de jeux où jouent vos enfants, de l'ombre ou du soleil qui plombe, l'orientation politique est très importante à tous les niveaux.

**Mme Michelle Rempel:** Merci.

J'aimerais poser une question sur les arbres aux trois témoins au bout de la table à ma droite.

Monsieur Cullen, vous avez dit qu'il est plus abordable de sauver un arbre que de l'abattre. Pourriez-vous nous dire en quoi consiste le fait de sauver un arbre exactement?

Est-ce qu'un d'entre vous connaît bien les programmes de pratiques exemplaires pour mettre en oeuvre, à grande échelle, soit la détermination des problèmes, soit l'orientation à l'intention du comité à l'égard de certaines recommandations que nous pourrions formuler pour appuyer une telle initiative?

**M. Mark Cullen:** Mes propos portaient précisément sur l'agrile du frêne qui s'attaque aux trois espèces indigènes de frênes en Ontario et au Québec. Il faut être conscient du problème parce que cet insecte est très susceptible de se déplacer vers l'ouest. Nous ne savons pas s'il mettra le cap sur l'ouest, mais nous savons qu'il attaque tous les frênes qui se retrouvent sur son chemin.

Le problème de l'agrile du frêne peut être réglé grâce à un traitement biologique qui s'appelle TreeAzin. TreeAzin n'est pas un produit chimique, mais plutôt un produit dérivé de l'arbre tropical le margousier. Trois ou quatre applications de ce produit coûtent moins cher que l'abattage et le remplacement d'un frêne mature.

Il faut nuancer cette idée. Ce ne sont pas tous les frênes qui devraient être sauvés. Je suis le premier à l'admettre. Toutefois, nous devrions sauver bien davantage de frênes. Ce produit, soit dit en passant, a été créé au Canada grâce, en partie, à des fonds du gouvernement. C'est un produit fabriqué au Canada qui fonctionne. Son efficacité est éprouvée, mais nous laissons quand même des frênes précieux mourir. En nous débarrassant de ces arbres et en les replantant, nous dépensons plus d'argent que si nous les sauvions.

**Mme Michelle Rempel:** Allez-y, madame Dobbie.

**Mme Dorothy Dobbie:** J'aimerais ajouter une chose. Cette situation a un lien avec les mesures que peut prendre le gouvernement fédéral. Les arbres ne font l'objet d'aucune mention dans les ententes d'infrastructures qui sont signées de temps à autre. On parle toujours du ciment, des trottoirs, des ponts et des routes. La pousse ou le remplacement d'un arbre nécessitent beaucoup plus de temps que la construction de l'une ou l'autre de ces infrastructures.

**Mme Michelle Rempel:** Très bien.

Allez-y, monsieur Rosen.

**Mme Dorothy Dobbie:** En passant, je vous remercie pour vos commentaires.

**M. Michael Rosen:** J'aimerais simplement ajouter que tout commence par les décisions prises au haut de l'échelle. Je crois que les politiques et les lignes directrices gouvernementales sont très importantes pour les municipalités. Présentement, les infrastructures sont en place. Ressources naturelles Canada et le Service canadien des forêts existent. Mais aucune de ces organisations ne se penche sur les arbres qui poussent dans les villes et les villages. Elles s'impliquent grandement dans ce que j'appelle la forêt industrielle.

Voici ce que notre organisme croit: nous croyons que nous ratons une belle occasion, d'autant plus que plus de 80 p. 100 des Canadiens vivent présentement en milieu urbain. Nous disposons de chercheurs et de programmes, mais aucun d'entre eux ne semble s'intéresser directement aux arbres en milieu urbain.

Je crois qu'on pourrait grandement améliorer la donne si on réacheminait des ressources existantes dans une direction quelque peu différente.

• (1635)

**Le président:** Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Duncan, vous avez sept minutes.

**Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins de me consacrer temps et expertise.

Monsieur Rosen, vous avez parlé d'une stratégie nationale en foresterie urbaine. Je me demande si vous avez songé à consulter les intervenants ou si de telles consultations ont lieu. Si vous pouviez formuler des recommandations à notre comité, quelles seraient-elles?

**M. Michael Rosen:** En fait, une stratégie de foresterie urbaine s'inscrit dans les meilleures pratiques exemplaires. Ce serait un programme axé sur la réalité canadienne qui énoncerait les défis et les solutions possibles pour améliorer nos forêts en milieu urbain et, comme Mark l'a dit, pour nous assurer qu'elles ne connaissent pas de déclin. Cette stratégie énoncerait comment faire de bons inventaires d'arbres, les meilleures pratiques de gestion pour s'occuper des arbres et ce dont les collectivités ont besoin pour lancer des programmes éducatifs pour encourager les citoyens à protéger les arbres.

On ne s'en rend pas compte, mais la majeure partie des forêts en milieu urbain relève d'intérêts privés. Les arbres le long des rues ne représentent que de 20 à 30 p. 100 de toute la forêt urbaine. Le reste se retrouve dans les stationnements de centres commerciaux et dans les cours avant et arrière des particuliers. Pour mobiliser ces gens, un vaste programme éducatif est de mise.

L'autre volet d'une stratégie nationale pour les forêts en milieu urbain doit être axé sur les établissements d'enseignement. Au niveau postsecondaire, bien peu d'universités et de collèges offrent des programmes de base en foresterie urbaine.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci, monsieur Rosen. J'aimerais savoir si M. Cullen a quelque chose à ajouter à cet égard. Sinon, vous avez parlé de doubler le couvert forestier, et j'aimerais savoir si vous avez des recommandations précises à nous faire à ce propos.

**M. Mark Cullen:** Tout d'abord, je suis ravi que nous ayons abordé le volet de l'enseignement. J'en suis ravi parce que j'ai récemment lu un livre sur Edmund Zavit.

Je ne sais pas si vous en avez entendu parler, mais Edmund Zavitz a planté plus de deux milliards d'arbres en Ontario. J'ai fréquenté les écoles ontariennes et je ne me souviens pas d'avoir appris que le couvert forestier ontarien a triplé dans le Sud de la province entre 1904 et 1949. Je crois que les enfants doivent apprendre ce genre de choses. S'ils étudient de grands héros canadiens comme M. Zavitz, ils valoriseront davantage les arbres en général et, j'ose espérer, le couvert forestier en milieu urbain. C'est ce que je vous dirais.

**Mme Kirsty Duncan:** Vous avez parlé de doubler le couvert forestier. Avez-vous des recommandations précises à faire à notre comité?

**M. Mark Cullen:** En plus de nous aider à planter plus d'arbres?

Je ne fais pas que lancer l'idée et utiliser l'expression « doubler le couvert forestier » à la légère. Cela nécessite une stratégie. Par exemple...

**Mme Kirsty Duncan:** C'est ce dont j'aimerais parler. Nous vous écoutons.

**M. Mark Cullen:** D'accord. Il est difficile de répondre à cette question sans être très précis.

**Mme Kirsty Duncan:** Soyez aussi précis que possible.

**M. Mark Cullen:** Vous représentez la circonscription d'Etobicoke, alors vous êtes peut-être au courant de la stratégie à Toronto. On l'a très bien élaborée. Je crois qu'elle s'appelle « Every Tree Counts ». Elle vise à doubler le couvert forestier d'ici 2050. Toronto n'est pas la seule ville à avoir lancé une telle initiative. Le maire d'Oakville, Rob Burton, a exactement le même objectif, soit de doubler le couvert forestier d'ici 2057 parce que sa ville soulignera alors son 200<sup>e</sup> anniversaire. Nombre d'autres municipalités ont songé à cette idée et se sont engagées à fournir des ressources pour élaborer un plan. Je crois que le gouvernement fédéral pourrait grandement inciter les municipalités qui ne l'ont pas encore fait à prendre cette voie.

Michael a parlé d'un sujet très intéressant. Dans de nombreuses municipalités, l'employé chargé de nettoyer la patinoire locale doit aussi s'occuper des arbres. Cela s'explique par le manque de ressources des municipalités; c'est la seule option qui s'offre à elles. Qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire pour aider ces municipalités à élaborer un plan robuste qui fera une différence? Grâce à un tel plan, dans 20 ou 30 ans, nos petits-enfants jugeraient notre travail et se diraient que leurs ancêtres étaient brillants et ont fait la bonne chose.

● (1640)

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

**M. Michael Rosen:** Puis-je intervenir?

**Mme Kirsty Duncan:** Je vous en prie, monsieur Rosen. Veuillez parler en détail.

**M. Michael Rosen:** Je vais être aussi précis que possible. Votre comité pourrait faire quelque chose qui aiderait la foresterie urbaine. Vous pourriez exiger du Service canadien des forêts d'affecter un poste dans chacun de ses centres de foresterie — il y en a un à Edmonton, à Sault Ste. Marie, à Sainte-Foy et à Fredericton — à la résolution de problèmes dans les forêts urbaines. Ce n'est pas plus compliqué que ça.

Présentement, beaucoup de ressources sont disponibles, mais aucun travail ne se fait. Tout le monde doit se tourner vers les États-Unis pour obtenir des renseignements techniques. Pourquoi le Service canadien des forêts ne peut-il pas affecter des ressources existantes aux forêts urbaines?

**Mme Kirsty Duncan:** Merci beaucoup. Je sais que Mme Charlton veut intervenir, mais il ne me reste qu'une minute et vingt secondes.

Vous avez parlé de biodiversité et de projets que vous avez réalisés. Avez-vous des recommandations à faire à notre comité? Si nous décidons de miser sur la conservation en milieu urbain, quels objectifs devrait-on établir pour la biodiversité? N'importe qui d'entre vous peut répondre.

**M. Chris Manderson:** En une minute et quelques secondes, et en termes très simples, l'objectif serait de comprendre que les villes ont elles aussi des besoins écologiques vitaux. Il faut songer à des écosystèmes viables, durables et sains dans les villes en croissance.

**Mme Kirsty Duncan:** Le principe de gestion devrait-il être celui d'intégrité écologique?

**M. Chris Manderson:** J'aime bien cette expression. Je dirais que oui.

**Mme Kirsty Duncan:** Quelqu'un d'autre voudrait-il commenter?

**Mme Anne Charlton:** J'ai une chose à dire à propos des villes dans les Prairies qui aiment les arbres mais qui ont de la difficulté à les faire pousser.

Nous venons de faire adopter — ce n'est pas tout à fait rendu au conseil, mais un comité a adopté la disposition — le volume de sol qui doit se retrouver sous les arbres plantés dans les rues. C'est extrêmement important. Les couverts forestiers coûtent cher au début et à la fin de leur vie. Nous avons constaté que les arbres meurent au bout du tiers d'une vie qui pourrait être beaucoup plus longue à cause d'une quantité insuffisante de sol. Le cadre technique qui doit être associé aux arbres doit être très robuste.

**Mme Kirsty Duncan:** Quelle recommandation feriez-vous à notre comité?

**Mme Anne Charlton:** Il faut se pencher sur des régions du Canada. Il faut avoir un point vue régional. Il faut étudier la nature des sols, mais s'assurer que les arbres pourront vivre toute leur vie.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons commencer notre tour de cinq minutes.

Madame Quach, vous avez cinq minutes.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être ici. Vous allez avoir besoin de vos écouteurs.

Je remercie l'organisme Arbres Canada d'être passé par Beauharnois—Salaberry il y a deux semaines. Vous avez fait les manchettes. Les gens étaient très fiers.

Je m'adresse surtout à Mme Andreeff. J'espère que je prononce votre nom correctement. Vous avez beaucoup vanté les effets des parcs de Banff et de Jasper. En fait, une étude du Conseil canadien des parcs a démontré que les 800 millions de dollars investis dans les parcs génèrent plus de 4 milliards de dollars en retombées économiques. On s'entend donc pour dire que notre patrimoine naturel et sa protection ont un impact très important sur le tourisme et l'économie. Vous en avez parlé.

Il y a eu des compressions de 29 millions de dollars dans les parcs et les lieux historiques nationaux. Vous avez commenté vous-même la suppression de 41 postes à Jasper. Vous avez dit que cela vous préoccupait beaucoup parce que les compressions auront un impact sur le tourisme.

Que doit faire le fédéral pour s'assurer que les parcs jouent un rôle très important dans la conservation urbaine et l'économie?

[Traduction]

**Mme Monica Andreeff:** En réponse à votre question sur les compressions budgétaires, oui, c'est préoccupant en ce qui a trait à l'équilibre entre l'intégrité écologique et les expériences des touristes et des visiteurs. Nous devons continuer à investir dans les infrastructures des parcs, surtout dans les parcs en montagne. Ceux-ci sont parfois perçus comme étant les premiers parcs où les gens viennent découvrir la vie en nature. Nos terrains de camping, nos sentiers et nos infrastructures doivent être entretenus pour atteindre une norme d'excellence qui n'existe pas actuellement.

Toutefois, les parcs nationaux constituent des occasions pour le secteur privé d'établir des partenariats avec Parcs Canada pour offrir aux visiteurs une expérience de grande qualité. La plupart de nos visiteurs viennent de milieux urbains, et nous les attirons grâce à des activités récréatives de grande qualité et des visites plus nombreuses dans nos parcs nationaux. Les visiteurs et les Canadiens vont tout à fait saisir le principe de conservation urbaine.

• (1645)

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Je vous remercie.

Vous avez parlé de promouvoir des activités d'éducation et de culture. Vous avez parlé des cultures autochtones. Il y a en a dans plusieurs parcs. Vous avez parlé de la valorisation de l'interprétation de la nature. Ce sont des activités qui demandent toutes qu'il y ait des guides ou des personnes pour enrichir l'expérience...

[Traduction]

**Mme Monica Andreeff:** Je suis désolée, mais je n'entends pas l'interprétation. Pourriez-vous répéter votre question s'il vous plaît?

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Vous avez beaucoup parlé de l'importance de promouvoir des activités d'éducation, de sensibilisation et d'interprétation. Ces activités requièrent des guides, de l'expérience humaine, des ressources humaines et matérielles. Le but de ces activités est de faire vivre une belle expérience aux visiteurs ou aux résidents qui vont dans les parcs de Parcs Canada.

Que pourrait faire le fédéral pour rendre ces activités positives?

[Traduction]

**Mme Monica Andreeff:** Il serait utile que le gouvernement fédéral étudie le mandat de Parcs Canada. On doit trouver un équilibre entre l'intégrité écologique et l'expérience des visiteurs et l'éducation. Présentement, l'intégrité écologique est la grande priorité, et c'est formidable. C'est formidable dans les parcs nationaux éloignés où les visiteurs se font rares. Afin d'inciter les Canadiens à fréquenter les parcs nationaux, il faut leur permettre de goûter à l'aventure et organiser des activités qui plairont aux jeunes et aux citoyens canadiens. Il faut aussi que ces activités soient accessibles à tous.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Selon vous, cela demanderait-il des investissements financiers supplémentaires?

[Traduction]

**Mme Monica Andreeff:** Je sais que, en raison des récentes compressions, Parcs Canada peine à maintenir la grande qualité d'expériences pour les visiteurs, mais je crois qu'on peut encore réinvestir des fonds en entretenant les autoroutes et les structures

dans les parcs et en nous assurant que les infrastructures sont financées par divers ministères fédéraux.

Parcs Canada a subi des compressions salariales, mais je pense que beaucoup d'investissements sont encore possibles. Il est très important d'améliorer les autoroutes. Une autoroute en décrépitude entre le Lake Louise et Jasper, la Promenade des Glaciers, nécessite beaucoup d'investissements, mais malheureusement il n'y a pas assez d'argent disponible pour améliorer cette route.

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Monsieur Sopuck.

**M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Andreeff, je représente une circonscription au centre-ouest du Manitoba qui abrite l'intégralité du Parc national du Canada du Mont-Riding. Ce que vous avez dit à propos des parcs nationaux m'a vraiment touché.

Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans nos parcs nationaux: Quel est le bilan actuel du secteur privé? Comment évaluez-vous la possibilité que le secteur privé soit davantage impliqué dans nos parcs?

**Mme Monica Andreeff:** Le secteur privé continue à investir dans les infrastructures des parcs nationaux, à entretenir les édifices pour répondre à des normes plus élevées que ce que Parcs Canada est en mesure de réaliser dans certains cas.

Le secteur privé veut aussi établir des partenariats pour offrir aux visiteurs des expériences de grande qualité, une mesure que Parcs Canada n'est pas obligé de réaliser. Je crois que Parcs Canada parvient très bien à s'assurer que les objectifs de la Loi sur les parcs nationaux sont réalisés, mais l'organisme doit parfois laisser sa place aux exploitants privés et leur permettre d'offrir des services aux visiteurs et aux touristes.

Les possibilités d'offrir davantage d'activités récréatives de grande qualité sont nombreuses. Bien que les lignes directrices d'Ottawa soient parfois excellentes, nous constatons que la mise en oeuvre de ces mesures sur le terrain ne se passe pas toujours très bien.

• (1650)

**M. Robert Sopuck:** Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'en ai parlé lors de discussions avec le milieu des affaires de la région, et les représentants et les employés du Parc national du Canada du Mont-Riding. Vos propos quant aux dictats imposés depuis la capitale nationale lointaine me piquent énormément au vif.

J'ai l'impression que les exploitants du secteur privé dans les parcs nationaux sont grandement incités à respecter l'environnement et à offrir aux visiteurs la plus belle expérience possible parce que leur survie en dépend. Qu'en pensez-vous?

**Mme Monica Andreeff:** Les exploitants du secteur privé savent qu'il n'est pas dans leur intérêt de tuer la poule aux oeufs d'or. De nombreux d'entre eux, qui représentent parfois des générations de familles, sont des résidents de la région et travaillent dans le milieu des parcs nationaux depuis des décennies. Ils ne vivent que pour la nature, et les valeurs et les autres aspects des parcs nationaux leur tiennent extrêmement à coeur.

Bien entendu, nous avons toujours besoin d'un moteur économique au sein des parcs afin d'avoir des collectivités durables où les gens peuvent se permettre de vivre et travailler. À mon avis, les exploitants privés qui travaillent dans les parcs nationaux sont très responsables et respectent les lignes directrices de la Loi sur les parcs nationaux. Bien souvent, ils sont assujettis à des évaluations environnementales très strictes qui rendent exorbitants les coûts de nouveaux projets, d'une nouvelle idée ou du remplacement d'un pavillon de ski vieillissant. Ces exigences nécessitent parfois beaucoup de temps et d'argent; ainsi, dans de nombreux cas, des idées ne se concrétisent pas à cause des coûts associés à un nouveau projet ou à une nouvelle activité.

**M. Robert Sopuck:** Je dirais simplement que les changements que nous avons apportés à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale vont faciliter le type de réaménagement de nos parcs que vous avez décrit.

Madame Dobbie, l'expression que vous avez utilisée, « infrastructure environnementale », a piqué ma curiosité. Vous entendez par-là que les arbres constituent des infrastructures.

Monsieur Manderson, vous avez employé une expression qui m'est très chère, soit « biens et services écologiques », qui implique la même chose.

Est-ce que l'un d'entre vous pourrait nous parler d'études qui ont quantifié dans quelle mesure les infrastructures environnementales peuvent améliorer l'environnement urbain?

**Mme Dorothy Dobbie:** J'en ai parlé dans mon exposé liminaire, mais notre instinct et les données disponibles nous font remarquer que les arbres font grandement augmenter la valeur des biens individuels. Cette valeur est très difficile à quantifier. J'ai fait des recherches dans ce domaine afin de préparer des exposés pour la ville de Winnipeg, et je peux vous dire qu'il existe toutes sortes de chiffres. Aucune recherche canadienne ne m'a été utile, mais il existe beaucoup de recherches sur ce sujet aux États-Unis.

Je peux vous donner un aspect négatif associé au remplacement d'arbres: Moscou a payé beaucoup d'argent pour planter un million d'arbres quand la Russie a laissé tomber le rideau de fer, mais 80 p. 100 d'entre eux sont morts. On constate qu'il est difficile de s'occuper des arbres si on n'investit pas également dans l'infrastructure urbaine.

Je ne sais pas si quelqu'un ici est allé à Truro, mais les arbres de la région ont été infestés de l'agrile du frêne quand l'insecte est arrivé au Canada au début du siècle. Près de 100 p. 100 des arbres en sont morts. Il en reste peut-être quelques-uns. Quand on se trouve dans cette ville, on comprend bien les effets de l'agrile du frêne. Les habitants de la ville ont arraché l'écorce des ormes et ont transformé les arbres en symboles pour commémorer les pionniers de la région et pour souligner tous les aspects positifs de leur collectivité. Les arbres sont à ce point importants pour ces citoyens.

Bien qu'il soit difficile d'associer une valeur à certaines choses qui font l'objet de peu d'études — mais je crois que Mark pourra vous parler d'une étude en particulier —, on constate partout dans notre environnement les difficultés qui surviennent quand on met de côté l'entretien des arbres. Nombre de ces arbres ont été plantés au début du siècle dernier, il y a de cela de 80 à 100 ans. Certains d'entre eux peuvent vivre de 200 à 300 ans. Le fait de les remplacer nécessiterait encore plus de temps et d'argent.

• (1655)

**Le président:** Je suis désolé, mais le temps est écoulé.

[Français]

La parole est à M. Choquette, pour cinq minutes.

**M. François Choquette (Drummond, NPD):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les intervenants d'aujourd'hui. C'est vraiment très intéressant.

La conservation urbaine est un défi incroyable. Elle s'inscrit d'abord dans ce plus grand défi qu'est le plan national de conservation. Nous en avons fait une étude qui a été publiée dans un rapport. Nous avons, bien sûr, une opinion dissidente. Nous avons mentionné que le comité ne reconnaissait pas les contributions importantes de la science et des scientifiques, ni des groupes environnementaux, des groupes autochtones ou des collectivités. D'ailleurs, récemment, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a déposé son rapport.

En ce qui concerne la conservation urbaine, il y a toujours des difficultés liées au développement urbain. Par exemple, chez moi, à Drummondville, la ville veut se développer. C'est normal qu'une municipalité veuille se développer, mais elle le fait aux dépens des forêts. Donc, il y a cette difficulté de concilier la conservation et le complexe domiciliaire ou le développement industriel.

Cela nous amène à nous poser la question qui concerne les changements climatiques. Vous en avez parlé un peu lorsque vous avez abordé le problème de la sécheresse, et le reste.

Comment le gouvernement fédéral peut-il donner des outils pour mieux concilier environnement et économie? Quels sont ces outils?

Je pense que MM. Manderson et Cullen semblent avoir de bonnes idées. Je vous écoute.

[Traduction]

**M. Chris Manderson:** Pour aborder les changements climatiques et lutter contre eux, il ne fait aucun doute que nous avons besoin de la meilleure science possible. La science est nécessaire pour comprendre le phénomène et pour faire des prévisions.

Par exemple, nous avons fait des recherches dans la région de Calgary. Nous savons que nous allons assister à la disparition de la principale source d'eau, la rivière Bow qui est alimentée par le glacier Bow. La rivière va disparaître de mon vivant.

Les tendances de précipitations sont en évolution dans le Sud de l'Alberta. Nous prévoyons des conditions météorologiques plus humides et moins prévisibles. Il faut en tenir compte pour déterminer comment nous allons approvisionner des millions de personnes en eau potable; ce sera un énorme changement pour nous.

Les orientations sont de mise, la science est de mise. Les conseils sont de mise aux niveaux fédéral et international pour aider les municipalités à aborder le problème.

En ce qui a trait à la Convention sur la diversité biologique, on vient de publier un rapport intéressant sur les villes, la perspective de biodiversité et les conséquences des changements climatiques sur les villes.

Par exemple, le rapport cerne le problème de l'augmentation du niveau des eaux pour les villes côtières. Les sécheresses constitueront un autre problème. Il ne s'agit pas de problèmes pouvant être résolus au niveau local. Il faut les régler aux niveaux national et international. L'atténuation des effets sera sans aucun doute un important élément de la solution, mais cette atténuation va nécessiter une planification globale.

**M. Mark Cullen:** LEAF est une organisation qui a consacré beaucoup de temps à planter des arbres sur des terrains privés. C'est sa mission. LEAF a déterminé qu'un arbre équivaut à 161 000 \$ en avantages environnementaux. L'organisation a calculé la valeur des arbres. Il me fera plaisir de fournir des renseignements sur ce sujet aux membres du comité qui seraient intéressés.

J'aimerais m'assurer de bien comprendre la question. Je pense que vous opposez le développement à l'infrastructure verte et au concept du développement de l'infrastructure verte dans nos espaces urbains. Est-ce bien la nature de votre question?

[Français]

**M. François Choquette:** En fait, il ne s'agit pas de l'infrastructure verte, mais plutôt du complexe domiciliaire, du développement industriel et commercial.

• (1700)

[Traduction]

**M. Mark Cullen:** D'accord. Je voulais simplement m'assurer d'avoir bien compris la question avant d'essayer d'y répondre.

Je crois qu'on fait fausse route quand on oppose le développement à la conservation ou au développement de l'infrastructure verte. Je pense que les deux sont possibles, surtout là où on accentue le complexe domiciliaire. Nous savons que l'accroissement des complexes domiciliaires est un grave problème dans cinq ou six de nos plus grands centres urbains. Dans les autres régions, je n'en suis pas certain. L'étalement urbain s'opère peut-être toujours, mais le phénomène est moins présent à Edmonton, Calgary, Vancouver, Toronto, Montréal, etc.

Je ne veux pas m'éterniser, mais je dirais qu'il existe des solutions. Il faut déterminer comment on peut composer avec ces deux réalités plutôt que d'en choisir une seule. Le fait de tenir compte des deux phénomènes permet de faire avancer la discussion.

**Le président:** Merci.

Monsieur Toet, vous disposez de cinq minutes.

**M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à nos experts. Vos commentaires sont très utiles.

J'aimerais revenir à certains points quant à la portée de l'étude: au deuxième point, quels pourraient être les objectifs de rallier les citoyens du Canada autour de la conservation; et au cinquième point, quels sont les avantages de la conservation urbaine pour l'économie, la santé, la biodiversité et la société.

J'aimerais revenir à ces deux points parce que je sais que M. Cullen et Mme Dobbie sont d'avides jardiniers qui adorent faire la promotion de leur art. Madame Dobbie, je regarde souvent votre émission le dimanche matin en prenant mon café. Votre émission m'aide grandement à relever les défis du jardinage avec lesquels je compose régulièrement. J'aime beaucoup votre émission.

Je ne me qualifierais pas d'avidé jardinier, mais je me plais à travailler sur mon terrain aussi souvent que possible. J'aime le jardinage, l'aménagement paysager et tout ce qui se rattache au travail à l'extérieur et qui me permet de jouer dans la terre et de me salir les mains. Cette activité me fait beaucoup de bien sur le plan personnel.

Est-ce que l'un d'entre vous pourrait nous expliquer les bienfaits psychologiques du jardinage et de l'aménagement paysager; ces activités nous permettent de ne faire qu'un avec la nature.

**Mme Dorothy Dobbie:** Je me plais à dire que le jardinage m'a permis de récupérer de ma vie politique. Ce passe-temps comporte

d'énormes bienfaits psychologiques. Quand on travaille dans son jardin à l'extérieur, on se retrouve dans un espace vert et on perd la notion du temps, qu'on jardine, qu'on tonde la pelouse ou qu'on exécute une autre tâche. Ça nous transporte dans un autre monde bien plus joyeux. Je ne puis quantifier les bienfaits pour la santé, mais je sais qu'ils sont considérables.

Il est impossible de vivre dans une ville qui ne compte pas d'espace vert. Chaque pouce carré de ces espaces verts est important. Aujourd'hui, la discussion porte sur les arbres, mais le gazon est aussi important. Il aide à rafraîchir l'atmosphère et permet aux arbres de pousser. Les tomates et les fruits et légumes que les gens font pousser dans leur cour permettent de les nourrir, mais c'est surtout la joie que les gens retirent de cette activité qui importe.

Vous avez mentionné mon émission de radio. Je sais que nombre de mes auditeurs ne jardinent pas. Cinquante pour cent des auditeurs de toutes les stations de radio de Winnipeg durant cette case horaire nous écoutent. Les auditeurs qui nous choisissent le font parce qu'ils veulent un répit des conflits, de la guerre et du stress, et parce que notre émission leur fait du bien. Comment quantifier cette sensation?

**M. Mark Cullen:** C'est une de mes questions préférées. Merci de me l'avoir posée.

Je crois que vous trouverez toutes les preuves nécessaires pour répondre à cette question dans une toute nouvelle industrie qui s'est développée au cours des 25 dernières années et qui s'appelle la thérapie horticole. On peut maintenant être thérapeute horticole certifié, c'est-à-dire un thérapeute qui a les compétences requises pour aider les gens aux prises avec toutes sortes de maladies, que ce soit le cancer, l'Alzheimer, ou des troubles cognitifs. On peut ralentir la progression de la maladie et même parfois la faire régresser.

Si vous faites des recherches sur la thérapie horticole — faites une recherche dans Google et lisez un peu —, vous allez obtenir des réponses à votre question. Je crois que vous serez impressionnés par ce que l'association peut montrer quand au bénéfice de la thérapie horticole. Un beau jardin peut être bénéfique en soi, mais il y a aussi l'expérience que Dorothy a décrite, c'est-à-dire l'expérience d'être dans un jardin et de ressentir les bienfaits du jardinage.

Enfin, on n'essaie pas d'échapper à la réalité lorsqu'on entre dans un jardin, on s'échappe dans la réalité. Je veux dire que le jardin est un lien avec Dame nature. C'est un lien avec nos parcs, et avec le monde réel qui nous entoure, et ça nous aide à sortir des quatre murs dont nous nous entourons.

• (1705)

**M. Lawrence Toet:** Ça explique pourquoi je me dispute avec mes enfants lorsqu'il s'agit de tondre le gazon. Ce n'est pas parce que je veux qu'eux tondent le gazon mais plutôt parce que moi je veux le tondre. C'est mon temps à moi.

Monsieur Manderson, j'aimerais vous poser une question. Les terres humides m'intéressent beaucoup. D'après votre recherche, c'est aussi quelque chose qui vous intéresse. Vous le regardez peut-être d'un angle différent. Je viens de Winnipeg, où nous faisons passer des questions importantes reliées à la gestion de l'eau, comme presque tout le monde au Canada le sait.



J'aimerais que vous nous parliez des avantages que présentent les terres humides, pour les villes en particulier, mais aussi pour le Manitoba. Je pense qu'elles peuvent jouer un rôle dans l'atténuation des inondations. Pourriez-vous nous en parler?

**Le président:** Malheureusement, votre temps est écoulé et vous allez devoir répondre à la question peut-être en réponse à une autre question.

Madame Leslie, vous avez cinq minutes.

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Merci beaucoup de votre témoignage. C'est très intéressant.

Madame Andreeff, vous avez commencé à parler du financement. Tout le monde a parlé du financement, mais vous avez parlé du financement et des lois, je crois.

**Mme Monica Andreeff:** Oui, c'est exact.

**Mme Megan Leslie:** Pourriez-vous nous dire ce que vous vouliez dire par loi? J'essaie de comprendre quelle serait la compétence fédérale en matière de loi.

**Mme Monica Andreeff:** En vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, l'intégrité écologique est le principe directeur pour les parcs nationaux. Si on veut attirer les Canadiens et être pertinents pour les Canadiens, les parcs nationaux doivent attacher autant d'importance à l'intégrité écologique car l'expérience est la sensibilisation pour les visiteurs. Comme quelqu'un a dit tout à l'heure, ces choses-là ne doivent pas être étudiées séparément. Elles doivent être égales en importance.

**Mme Megan Leslie:** Merci. Vous avez mentionné cette loi. Je me demandais seulement s'il y avait d'autres aspects dont nous devrions tenir compte.

J'aimerais vous parler de financement. Ma question s'adresse à tout le monde.

Monsieur Rosen, j'ai bien aimé votre réponse à une question de Mme Duncan sur une solution très précise. C'est le genre de renseignements que je cherche. Je veux des renseignements précis, comme par exemple, le Service canadien des forêts a besoin d'un poste qui est chargé de telle et telle chose et a besoin de conseils de la part du gouvernement fédéral. Est-ce que c'est M. Manderson qui a dit cela?

J'aimerais parler davantage de ces exemples précis. Avez-vous une liste de choses précises dont vous avez besoin? Le financement est une question très large. Pourriez-vous nous donner des exemples de choses tangibles sur lesquelles nous pourrions nous pencher et qui pourraient fonctionner?

J'aimerais que M. Manderson ou que Mme Charlton nous parlent un peu plus des subventions des infrastructures. Pour moi, il s'agit d'un nouveau concept.

**Mme Anne Charlton:** Au niveau municipal, le financement fédéral fait souvent partie d'une entente tripartite. Le Programme infrastructure Canada, le programme des travaux d'infrastructure du Canada d'il y a 15 ans, se faisait grâce à du financement supplémentaire, ce qui est toujours intéressant pour une municipalité, peu importe sa taille. Souvent, ces programmes portaient sur l'infrastructure bâtie. Nous avons réussi à construire des parcs sous la rubrique de l'infrastructure verte.

**Mme Megan Leslie:** Bravo.

**Mme Anne Charlton:** Nous avons pu entamer des projets très intéressants, parce que ce financement supplémentaire, on peut l'étirer pas mal. Si le gouvernement fédéral croit vraiment que la conservation en milieu urbain et l'infrastructure verte sont essen-

tielles pour une ville, eh bien, il devrait élargir les définitions. Vous ne serez même pas tenus d'y affecter autant d'argent.

Lorsque je discute du coût d'un parc, et nous en avons construit plusieurs à Calgary récemment, au coût de plusieurs millions de dollars chacun, je les décris toujours comme quelque chose qui coûte 25 p. 100 du coût d'une intersection ou d'un passage supérieur. Mais la valeur tirée par les citoyens de ces parcs va au-delà de tout ceci. Ces parcs nous permettent une certaine connectivité sociale. Les parcs réunissent les citoyens. Parmi les gens les plus sociaux au monde, on trouve les gens des villes qui promènent leurs chiens.

En examinant les résultats en fonction de ces trois perspectives, on voit que le succès de l'infrastructure en milieu urbain ne se limite pas à l'aspect économique. Je crois que nous avons bien abordé ces sujets, notamment dans le débat au sujet des arbres. Vous pouvez l'évaluer. Il s'agit d'un avantage social. C'est également un avantage économique. Les enfants vont quitter leur sous-sol, mettre de côté leur ordinateur portable, pour jouer au soccer ou à autre chose afin de lutter contre l'obésité. Chose à signaler, à l'heure actuelle, les trois paliers de gouvernement s'intéressent énormément à la récréation et à la santé.

**Mme Megan Leslie:** Y a-t-il quelqu'un qui aimerait faire une suggestion précise?

Madame Dobbie.

• (1710)

**Mme Dorothy Dobbie:** J'en ai une. Mais je ne sais pas si le gouvernement fédéral pourra y donner suite.

Nous devons trouver une façon d'éduquer les promoteurs, les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs sur la façon dont poussent les arbres. Ces gens s'imaginent que les racines poussent vers le bas. On voit souvent des arbres entourés de jolies petites clôtures. Mais cela ne fait rien pour protéger les arbres. Ce sont des arbres qui coûtent beaucoup d'argent, mais il arrive que, soudainement, après qu'un chantier de construction est terminé, les arbres tombent quand il y a des vents forts parce qu'on a coupé leurs racines d'ancrage. Lorsque j'étais la présidente d'Arbres Canada, je voulais organiser une conférence rassemblant, d'un côté, des gens ayant de l'expérience dans le domaine environnemental et des gens ayant de l'expérience en arboriculture, et de l'autre, les gens qui construisent des paysages, afin qu'ils puissent dialoguer entre eux. Je ne crois pas que c'est fait délibérément. C'est peut-être parce qu'ils ignorent tout simplement certains faits. Je crois que le gouvernement a un rôle à jouer en matière d'éducation.

J'aimerais simplement ajouter que je voulais tous vous féliciter, car je sais que vous avez tous voté pour appuyer la Journée nationale de l'arbre. Cela va contribuer énormément aux programmes d'éducation. Donc, félicitations à vous tous.

**Le président:** Merci beaucoup. Votre temps s'est écoulé, madame Megan.

Monsieur Lunney, vous avez cinq minutes.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC):** Très bien, merci. Cette discussion est fascinante, et je suis bien heureux d'y participer. Mais avant de le faire, et pour la gouverne de Mme Ambler, monsieur Cullen, je crois que vous avez avec vous des livrets sur les arbres. Malheureusement, ces livrets sont seulement en anglais. Donc, chers collègues, je me demande si je peux obtenir votre consentement pour les faire distribuer. Malheureusement, ils sont seulement en anglais, mais je crois que l'information contenue dans ceux-ci serait utile à tous les membres du comité.

**Le président:** Très bien. Je crois que vous avez le consentement.

**M. James Lunney:** Merci beaucoup. On peut peut-être les distribuer maintenant. Cela nous serait très utile.

C'est une discussion fascinante que nous avons aujourd'hui. Le jardinage comme remède thérapeutique à la politique: merci beaucoup de cette suggestion, madame Dobbie. Certains d'entre nous se demandent de quelle étape il s'agit. Est-ce qu'on parle bien du programme en 12 étapes?

**Mme Dorothy Dobbie:** C'est une étape facile: il s'agit simplement de rentrer dans son jardin.

**M. James Lunney:** La thérapie horticole, ce n'est pas une fuite de la réalité mais une fuite dans la réalité. Je crois que certains d'entre nous peuvent apprécier l'idée. Je suis assez chanceux de vivre sur un gros terrain sur l'île de Vancouver. J'ai des petits sentiers qui passent à travers les arbres derrière ma maison, que j'entretiens avec une tondeuse. Lorsque je songe aux problèmes de l'univers, j'aime marcher dans ces sentiers. Quand je passe trop de temps loin de chez moi, ces sentiers me manquent. Alors j'apprécie beaucoup les idées dont vous parlez aujourd'hui.

J'aimerais revenir sur une des choses que vous avez dites, madame Dobbie, soit une conférence qui sensibiliserait les entrepreneurs en aménagement urbain sur la façon dont poussent les arbres. J'aimerais relier cette idée à une question que j'ai entendue un peu plus tôt sur le volume de sol. Je marche dans des espaces urbains. Il y a du ciment partout et les arbres sont plantés dans de petites ouvertures qui sont à peine plus grandes que les troncs de ces arbres. Je me demande comment ces arbres peuvent survivre. Il y a peut-être un approvisionnement hydraulique en dessous de ces arbres. Mais pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne et à quel point c'est vraiment un problème.

**M. Michael Rosen:** J'aimerais répondre.

Ça revient en fait à la question de M. Choquette. Il a mentionné ce même principe car aujourd'hui, la tendance est entièrement vers la densification. M. Choquette parlait des villes qui s'étendent dans les régions rurales et de ce qu'on peut faire. On tend vers la densification dans les municipalités et on tend davantage à développer les villes. Cela en soi exercera de la pression sur les arbres actuels. Nous devons apprendre comment les arbres peuvent vivre dans une zone où il y a plus de béton.

Il existe des techniques et ce ne sont pas ce qu'on appelle les cerceils entourant les arbres, ces petites boîtes de béton que vous avez décrites. C'est une technologie datant des années 1960 et 1970. Il existe de nouvelles technologies, notamment celle dénommée cellules Silva. C'est un écosystème sous les trottoirs. Ce sont des cellules qui assurent le support de l'infrastructure et du trottoir tout en permettant d'y inclure de la terre afin que les racines de l'arbre puissent se développer sous les trottoirs. C'est un des meilleurs systèmes et c'est ce qui est utilisé partout dans les grandes villes. Si vous allez au coin de Yonge et Bloor à Toronto — vous irez peut-être un jour —, regardez ces arbres plantés le long de la rue. C'est un projet de plusieurs millions de dollars. Ils ont arraché tous les trottoirs simplement pour y ajouter ces cellules qui permettent aux arbres plantés de croître à maturité et de garder une très grande taille.

C'est possible, mais pas avec la technologie que vous avez décrite. Selon une étude que j'ai lue, la technologie que vous avez décrite ne permet aux arbres de vivre qu'en moyenne sept ans. C'est plutôt un programme de remplacement, un programme de création d'emplois qui fait en sorte que les arbres doivent littéralement être remplacés à tous les sept ans. Pour une solution à long terme, il faut investir beaucoup d'argent et malheureusement — voici que je le répète —, l'argent provient de l'assiette fiscale municipale. C'est une ponction

fiscale sur les municipalités. Ces dernières doivent faire les frais pour aider les arbres dans une zone bétonnée.

● (1715)

**M. James Lunney:** Merci pour les renseignements.

Madame Charlton, je crois que c'est vous qui avez parlé de volumes de sol, du début et de la fin de la vie. Pourriez-vous nous en parler un peu plus?

**Mme Anne Charlton:** Oui, et en fait Michael a tout à fait raison. Dans le centre-ville, nous essayons également les cellules Silva, mais comme il l'a mentionné, c'est une technologie très coûteuse et c'est approprié seulement dans les endroits où on en a les moyens.

À Calgary, en vertu de la politique sur les rues en zone résidentielle, nous discutons depuis quelques années avec les promoteurs, avec nos ingénieurs et même avec les gens à la ville et nous avons réussi à être un peu plus novateurs. Nous avons examiné la largeur des rues et la largeur des trottoirs. Nous avons agrandi l'espace pour accommoder des volumes de terre supplémentaires et nous avons également assorti le type d'arbre en fonction de la quantité de terre requise.

**Le président:** C'est tout le temps dont vous disposez. Merci.

Monsieur Trottier, vous avez cinq minutes.

**M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC):** Merci, monsieur le président.

C'est un vrai plaisir d'être ici.

Monsieur Rosen, j'apprécie vos commentaires sur Toronto. C'est ma ville. Nous avons survécu à l'excavation et à la réexcavation de la rue Bloor, et ça semble être un succès.

Un autre projet qui se fait à la ville de Toronto est près du secteur riverain. Vous le connaissez probablement.

J'ai passé du temps avec les responsables. Ils ont parlé de certaines des meilleures pratiques qu'ils mettent en place pour tous les parcs qu'ils développent là-bas, mais aussi pour la plantation d'arbres. Ils ont mentionné que leur vision est d'avoir non pas des arbres de sept ans dans le secteur riverain, mais plutôt des arbres de 50 ans. Il semble qu'ils incorporent les cellules Silva, je suppose. Est-ce que c'est la technologie qu'ils utilisent?

**Une voix:** Oui.

**M. Bernard Trottier:** Est-ce que c'est un exemple de pratiques exemplaires?

Je devrais mentionner, en passant, que ce n'est pas juste de l'argent municipal qu'on investit dans le secteur riverain de Toronto. En fait, c'est surtout de l'argent fédéral.

Est-ce que c'est un exemple des pratiques exemplaires utilisées au pays, ou est-ce qu'il y a de meilleurs exemples de pratiques exemplaires en ce qui a trait à la plantation urbaine?

**M. Michael Rosen:** Lorsqu'il s'agit des pratiques exemplaires qui pourraient exister dans une municipalité, je ne vais pas nommer les municipalités. Je ne veux pas entrer dans ces détails.

Vous devez viser plus grand. Certaines municipalités se sont maintenant dotées d'une stratégie forestière en milieu urbain. Je crois que chaque ville devrait en avoir une. Je ne sais pas si la voie législative constitue la meilleure approche, mais je crois que nous devrions activement encourager une telle stratégie.

Une stratégie forestière en milieu urbain préconise que la municipalité doit ensuite dresser un inventaire. Il faut se demander pourquoi nous avons ce problème de l'agrigle du frêne? Comment se fait-il qu'un tiers des arbres de la ville d'Ottawa sont d'une seule essence? Comment expliquer cette situation?

Cette situation s'explique en grande partie par l'absence d'une bonne planification. En effet, pendant les années 1970 et les années 1980 — suite à la crise de la maladie hollandaise de l'orme, ironiquement —, la ville d'Ottawa n'avait aucune stratégie, aucune stratégie préconisant le besoin d'avoir une forêt en milieu urbain diversifiée, aucune stratégie faisant la promotion d'une diversité forestière.

Pour répondre rapidement à votre question, je crois que les pratiques exemplaires de gestion découlent toujours d'un bon plan global, qui comprend: les essences qu'on cultive à l'heure actuelle; les essences qu'on aimerait voir à l'avenir; la date de remplacement de ces arbres; la grandeur des arbres de remplacement; et si oui ou non on va revitaliser le centre-ville. De plus, nous devrions faire l'usage des cellules Silva. Tous ces éléments doivent être détaillés dans un plan global.

Effectivement, l'aménagement du secteur riverain constitue un bel exemple, mais le secteur autour de Yonge et Bloor en est un aussi. Malheureusement, il faut tenir compte de ce qui se passe dans le reste du Canada urbain, là où le type qui s'occupe de la patinoire de hockey prend soin des arbres également, et n'aura donc pas accès à toute la technologie, à la formation ou au financement pour faire ce genre de travail innovateur. Mais oui, le secteur riverain est un bel exemple.

**M. Bernard Trottier:** Très bien. Merci.

Sans vouloir toujours ramener les choses à Toronto, j'aimerais vous parler un peu du parc Rouge. Il s'agit de notre premier parc national en milieu urbain. Je voudrais savoir ce que vous pensez de certaines utilisations qu'on en fait. C'est formidable d'avoir des arbres et un espace naturel dans la ville de Toronto, mais le parc permet aussi aux jeunes Torontois, dont bon nombre de néo-Canadiens, de profiter de la forêt.

Monsieur Cullen, vous pourriez peut-être nous dire ce que vous en pensez. Je sais que vous avez passé beaucoup de temps à Toronto.

Afin de répondre aux besoins de cette population et de lui permettre de profiter de la nature différemment, on a proposé de construire des passerelles suspendues, des tyroliennes et d'autres infrastructures du genre pour que les jeunes se retrouvent au cœur de la forêt. Des infrastructures semblables sont-elles appropriées ou minent-elles la qualité de la forêt?

• (1720)

**M. Mark Cullen:** Tout dépend de l'activité, qu'on pense à des tyroliennes ou à du vélo de montagne — pas nécessairement une bonne idée — et du fait qu'elle soit motorisée ou non. Il faut déterminer si les activités sont bonnes pour les arbres. Si elles nuisent aux arbres, je ne crois pas que ce soit une bonne idée.

D'autre part, nous voulons faire profiter le plus de Canadiens possible du premier parc fédéral en milieu urbain au pays, n'est-ce pas? Je vis à Markham, où l'on trouve la partie nord du parc, et je le connais donc très bien. Lorsque j'étais petit, j'y faisais du vélo.

Il faut peut-être poser une question pour répondre à la vôtre? Qu'est-ce qui inciterait le plus de gens possible à fréquenter le parc sans nuire aux arbres? C'est ce que je vous répondrais. Ça vous semble raisonnable?

**M. Bernard Trottier:** Oui. Puis-je vous demander de façon tout à fait informelle quelles seraient vos suggestions pour la conception du parc qui n'en est qu'à ses balbutiements? Je crois en effet que la planification n'est pas très avancée.

Quelles recommandations auriez-vous à faire? Qu'est-ce qui ferait du parc Rouge un site formidable et une destination de choix non seulement pour les Torontois, mais aussi pour les visiteurs de partout au pays et d'ailleurs dans le monde?

**M. Mark Cullen:** Voilà une bonne question. Si vous le permettez, j'aimerais y réfléchir et vous donner une réponse plus étoffée. Est-ce possible?

**M. Bernard Trottier:** Oui, bien entendu.

Les gens d'Arbres Canada voudraient peut-être intervenir à ce sujet. Je le répète, je vous pose ces questions à titre de paysagiste urbain amateur...

**Le président:** Votre temps est écoulé.

**M. Bernard Trottier:** ... et mon temps est écoulé. Vous pourrez peut-être me répondre un peu plus tard.

**Le président:** Madame Duncan.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci monsieur le président.

Vous avez tous mentionné le financement. Pouvez-vous nous formuler des recommandations précises quant à ce qui devrait se retrouver dans une stratégie de conservation urbaine?

**M. Mark Cullen:** C'est en quelque sorte un sujet tabou. On parle très rarement des donateurs privés, qu'il s'agisse de fondations, de particuliers ou d'entreprises. Ils sont pourtant très favorables à la cause que nous défendons tous.

C'est ce que j'appelle le miracle de l'effet de levier. Le gouvernement fédéral pourrait proposer: « Voici un dollar pour planter un autre arbre, mais nous aimerions que quatre dollars supplémentaires soient investis. Si nous investissons un dollar, pouvez-vous en trouver quatre autres? » Je crois que la coalition Trees for Life serait ravie de relever ce défi et s'assurerait de trouver ces quatre dollars supplémentaires pour qu'on ait un total de cinq dollars. Ainsi, plutôt que de planter 100 000 arbres, on en planterait 500 000, ou plutôt que d'investir un million de dollars, on en investirait cinq.

En constatant que nous nous sommes assuré le concours de la municipalité, des organismes à but non lucratif, de la province et du fédéral, les donateurs privés n'hésiteraient certes pas à se lancer dans l'aventure.

Un de mes dossiers a suscité quelque 750 000 \$ en dons privés. Les fondations nous ont dit qu'elles aimeraient appuyer nos efforts pour doubler le couvert arborescent, mais qu'elles ne veulent pas le faire seules. Quand vous, les représentants du gouvernement fédéral, avez des fonds à investir, vous adoptez probablement la même attitude que les donateurs privés dans la même situation. Personne ne veut faire le travail seul.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

**M. Michael Rosen:** Croyez-le ou non, mais dans ce domaine, je m'inspire de nos voisins du Sud. Je regarde ce que fait le Service américain des forêts. Les États-Unis ont en effet un organisme semblable à notre Service canadien des forêts.

Les Américains traitent les forêts en milieu urbain comme tous les autres secteurs visés par leur code forestier. Ils s'appuient sur trois piliers. Le premier porte sur le financement, notamment pour des groupes communautaires comme Trees for Life, Arbres Canada et bien d'autres partout au pays. Le second pilier mise sur la science. On s'assure que les scientifiques concentrent leur travail sur les forêts urbaines. Le troisième pilier concerne les politiques. Aux États-Unis, le financement et les politiques sont gérés au niveau des États.

Si le gouvernement fédéral voulait faire sa part, il pourrait travailler avec ses partenaires provinciaux. Aux États-Unis, chaque État a son responsable désigné qui s'occupe des forêts en milieu urbain.

**Mme Kirsty Duncan:** Vous avez parlé de collaboration avec les partenaires provinciaux. S'agit-il de leur recommandation?

**M. Michael Rosen:** C'est ma recommandation.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

**M. Michael Rosen:** L'Alaska a son responsable des forêts urbaines grâce au financement fédéral.

**Mme Kirsty Duncan:** Je crois que M. Manderson voudrait intervenir.

**M. Chris Manderson:** J'aimerais simplement reprendre...

**Mme Kirsty Duncan:** Faites-nous part de recommandations précises.

**M. Chris Manderson:** Il faudrait d'abord assurer une plus grande cohérence entre les incitatifs offerts, les subventions pour l'infrastructure et les mesures liées au dédommagement. La ville de Calgary s'est dotée de son propre régime de dédommagement pour la perte de milieux humides. Les montants accordés sont environ cinq fois supérieurs à ce qu'offre la province au titre des coûts engendrés par la perte. Il s'agit d'un outil incroyable dont nous serons en mesure de nous prévaloir pour commencer à remplacer les milieux humides.

Mon travail au niveau municipal doit s'harmoniser avec celui de nos partenaires provinciaux responsables des questions relatives à l'eau. Par exemple, j'aimerais voir une plus grande cohésion entre le dossier des pêches en Alberta et des enjeux plus généraux comme la protection des espèces en péril. Nous pourrions envisager sérieusement la mise en place d'un régime d'incitatifs et de dédommagement.

• (1725)

**Mme Kirsty Duncan:** Pouvez-vous nous en dire plus long?

**M. Chris Manderson:** C'est une idée que je viens d'avoir.

**Mme Kirsty Duncan:** D'accord. Si vous désirez nous exposer cette idée plus en détail et nous faire part de vos recommandations...

**M. Chris Manderson:** Avec plaisir.

**Mme Kirsty Duncan:** ... n'hésitez pas à le faire.

**M. Chris Manderson:** Il est clair que c'est un sujet qui donne matière à réflexion.

**Mme Kirsty Duncan:** Nous serons ravis de connaître vos recommandations.

Monsieur Manderson, vous avez dit que les changements climatiques auront d'énormes répercussions sur nos villes. Que proposeriez-vous dans le cadre de cette stratégie de conservation en milieu urbain? Quelles pistes de réflexion pouvez-vous nous suggérer?

**M. Chris Manderson:** Nous devons bien comprendre quelles sont les répercussions sur nos villes.

**Mme Kirsty Duncan:** C'est une question de résilience.

**Le président:** Très bien. Merci beaucoup. Le temps est écoulé.

Madame Rempel, les cinq dernières minutes vous reviennent pour la conclusion.

**Mme Michelle Rempel:** Merci, monsieur le président.

J'adore disposer de deux tours de questions lors d'une même séance.

Cette étude ne fait que commencer, mais les témoins nous ont déjà parlé des effets de la conservation en milieu urbain sur tous les Canadiens. Des groupes de témoins indépendants nous font part d'une myriade de statistiques. Plus de 80 p. 100 des Canadiens habitent en ville. Dans le contexte de notre discussion d'aujourd'hui sur le couvert arborescent, et même par rapport aux commentaires de certains de mes collègues sur les changements climatiques, il est fascinant de voir que les arbres peuvent devenir un mécanisme d'adaptation aux changements climatiques et de chercher à déterminer comment cela pourrait se concrétiser dans nos villes.

Nous sommes témoins d'une dynamique fort intéressante, car tout le monde ici s'entend sur l'importance de la question.

J'aimerais conclure en vous demandant de me dire à tour de rôle si vous croyez que cette étude n'est qu'un projet futile sans grande incidence?

**Mme Anne Charlton:** Je ne suis pas au bout de la rangée, mais je vais commencer.

Non, c'est un sujet important. Tout au long de ma carrière, je m'y suis beaucoup intéressée. Les gens ont besoin d'habiter dans de beaux espaces. Il s'agit ici de transformer les villes en endroits où il fait bon vivre.

**Mme Michelle Rempel:** Merci.

Monsieur Manderson.

**M. Chris Manderson:** J'abonde dans le sens de ma directrice pour diverses raisons, mais surtout parce que nous devons percevoir les villes comme étant des zones écologiques en elles-mêmes. Plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain. Comme ce sera la réalité de l'avenir, nous devons améliorer le fonctionnement des villes.

**Mme Michelle Rempel:** Monsieur Rosen.

**M. Michael Rosen:** J'aimerais remettre le tout en perspective. Quand on nous a invités à comparaître devant votre comité, je n'ai pas eu l'impression que l'exercice était futile. Je me suis tout de suite dit: « Formidable. Excellente nouvelle. C'est merveilleux. Dieu merci, ce palier de gouvernement s'intéresse aux régions urbaines du Canada. »

On nous dit trop souvent que le fédéral ne peut rien pour les régions urbaines parce que cela ne fait pas partie de ses champs de compétence. Je suis content que vous vous y intéressiez, et nous sommes prêts à vous aider.

**Mme Michelle Rempel:** Madame Dobbie.

**Mme Dorothy Dobbie:** Je pense que c'est absolument essentiel, et je vais tirer un exemple de ma région de Winnipeg. Vous connaissez probablement la Fourche et vous savez sans doute que le Musée des droits de la personne est en construction sur ce site.

On a voulu y ériger des glissades d'eau, ce qui a provoqué une levée de boucliers. Les citoyens ont tout simplement rejeté ce genre d'aménagement à la Fourche. La Manitoba Forestry Association et moi-même avons ensuite proposé d'aménager une forêt urbaine à La Fourche. Après être allés au Musée des droits de la personne, les visiteurs pourront donc se retrouver dans cette forêt pour réfléchir à ce qu'ils viendront d'apprendre et pour en tirer des leçons. Il n'y a rien de tel qu'un retour à la terre et à la nature pour remettre les choses en perspective.

Comme je le disais tout à l'heure, c'est grâce à la nature que j'ai pu refaire mes forces après ma vie en politique. Je crois que l'effet pourrait être le même pour de nombreux visiteurs à la sortie du Musée des droits de la personne. Je crois que vous avez entrepris une initiative merveilleuse, rien de moins.

**Mme Michelle Rempel:** Monsieur Cullen.

• (1730)

**M. Mark Cullen:** J'aimerais reprendre ce qu'on vient de dire. Je n'ai jamais eu l'impression que vous nous faisiez perdre notre temps. Après avoir été invité, j'ai fait un suivi par téléphone pour m'assurer que l'invitation était légitime parce que j'ai d'abord cru à un pourriel. Après avoir discuté avec Marie-France, j'ai compris l'importance de votre étude.

J'aimerais que vous sachiez que votre étude arrive à point nommé, car il est plus important que jamais de pouvoir compter sur les résultats qui ne manqueront pas, espérons-le, de découler de votre travail.

**Mme Michelle Rempel:** Madame Andreeff.

**Mme Monica Andreeff:** Je crois que la nécessité de trouver un juste équilibre entre protection de l'environnement et développement durable sera au coeur des préoccupations tout au long de ce XXI<sup>e</sup> siècle. Le travail que vous réalisez pour tenter d'établir des liens entre des valeurs de conservation en milieu urbain et les parcs, dont le parc national de la Rouge, sera très bénéfique à long terme, et vous vaudra la reconnaissance des Canadiens.

**Mme Michelle Rempel:** Merci beaucoup de vous être déplacés aujourd'hui et d'avoir manifesté de l'intérêt pour notre étude.

**Le président:** Nous n'avons malheureusement plus de temps.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus. La séance a été fort intéressante. Je vais aborder le sujet des cellules Silva avec mes dirigeants municipaux. C'est un secteur à forte croissance. On devrait l'intégrer aux projets de développement, plutôt que de se limiter au réaménagement.

Tous les printemps, je distribue 1000 arbres au Home Dépôt de ma région; en huit ans, j'en ai ainsi donné 8 000. Chacun d'entre nous peut faire une énorme différence. Les espèces indigènes poussent très bien dans un sol de bonne qualité.

Merci beaucoup pour vos témoignages.

La séance est levée.

---





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>